

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Communautaire du jeudi 18 septembre 2025

Convocation
 Date : 12/09/2025
 Affichée et mise en ligne
 Le : 12/09/2025

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DU SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL DU SAGE DE LA NONETTE (SISN)

Délibération n°
 61-CC180925

Nombre de Membres :

- En exercice : 44
- Présents : 29
- Pouvoirs : 7
- Votants : 36
- Absents : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 septembre 2025, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis à la Salle Polyvalente du Centre de Rencontre de l'Obélisque - 4 ter, Avenue de Creil - 60300 Senlis, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARÉCHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le vendredi 12 septembre 2025, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président de séance : Monsieur Guillaume MARÉCHAL
Secrétaire de séance : Monsieur Daniel FROMENT

Résultats :

- Pour : 36
- Contre : 0
- Abstention : 0

Siégeaient au Conseil Communautaire :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Madame BALOSSIÉ Françoise | Monsieur LESAGE William |
| Monsieur BATTAGLIA Alain | Madame LOISELEUR Pascale |
| Monsieur BOUFFLET Pierre | Madame LUDMANN Véronique |
| Monsieur CHARRIER Philippe | Monsieur MARÉCHAL Guillaume |
| Monsieur CURTIL Benoît | Monsieur MÉLIQUE Jacky |
| Monsieur de la BÉDOYÈRE Jean-Marc | Madame MIFSUD Florence |
| Monsieur DUMOULIN François | Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre |
| Monsieur FROMENT Daniel | Madame PALIN-SAINTE-AGATHE Martine |
| Monsieur GAUDUBOIS Patrick | Madame PRUVOST-BITAR Véronique |
| Madame GAUVILLE-HERBET Cécile | Madame ROBERT Marie-Christine |
| Monsieur GEOFFROY Rémi | Madame SIBILLE Elisabeth |
| Madame GLASTRA Delphine | Monsieur SICARD Bruno |
| Madame GORSE-CAILLOU Isabelle | Madame TONDELLIER Viviane |
| Monsieur GUÉDRAS Daniel | |
| Madame JAUNET Christel | |
| Monsieur LEFEVRE Sylvain | |

Liste des délibérations
 Affichée et mise en ligne le : 19/09/2025

Délibération mise en ligne sur le site internet de la CCSSO le :

26 SEP. 2025

Ont donné pouvoir :

Monsieur ACCIAI Maxime à Monsieur MARÉCHAL Guillaume
 Madame BENOIST Magalie à Monsieur GEOFFROY Rémi
 Monsieur GAUDION Philippe à Madame LOISELEUR Pascale
 Madame MARTIN Emilie à Monsieur BOUFFLET Pierre
 Monsieur NOCTON Laurent à Monsieur BATTAGLIA Alain
 Monsieur REIGNAULT Patrice à Monsieur GAUDUBOIS Patrick
 Madame REYNAL Sophie à Madame PRUVOST-BITAR Véronique

| Paraphes | |
|---|---|
|  |  |

Ne siégeaient pas au Conseil Communautaire mais était représenté par son suppléant :

Néant

Étaient absents

Monsieur BLOT Laurent
Monsieur BOULANGER Damien
Monsieur DIEDRICH Wilfried
Monsieur GRANZIERA Gilles
Monsieur LAPIE Dominique
Madame LOZANO Michelle
Monsieur PATRIA Alexis
Monsieur ROLAND Dimitri

Le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 29 présents et 7 pouvoirs.
Il constate que celui-ci est atteint et procède donc à l'examen de la question.

EXPOSÉ DES MOTIFS

(Annexe jointe)

Monsieur le Président expose à l'Assemblée délibérante que,

Le SISN est un établissement public regroupant des communes, des communautés de communes et des comités d'agglomération du bassin versant de la Nonette. En 2024, le territoire syndical s'étend sur 51 communes, 80 000 habitants, 140 km de cours d'eau.

Le SISN est chargé de la mise en œuvre opérationnelle du SAGE via un programme d'actions financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie : le Contrat Territorial Eau et Climat (CETEC).

En 2018, la Communauté de Communes Senlis Sud Oise a transféré au SISN sa compétence GEMA et SAGE.

Chaque année, le rapport d'activité retrace le travail accompli par le syndicat sur le milieu aquatique, la lutte contre le ruissellement rural et l'érosion des sols, le suivi de la qualité des eaux de surface, les eaux sous-terraines et les actions de pédagogie et de communication.

Avant de le transmettre à chaque commune de notre intercommunalité, le Conseil Communautaire doit recevoir communication du rapport d'activité et prendre acte de son contenu.

Après avoir entendu l'exposé,

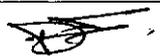
LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la communauté de communes dénommée Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et notamment son article L. 5211-39 ;

Vu le Règlement Intérieur de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

| Paraphes | |
|---|---|
|  |  |

Vu la loi n°2014-58 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, modifiée par la loi NOTRe du 7 août 2014 ;

Vu la délibération n°2018-CC-06-082 du 30 mai 2018 autorisant le transfert de la compétence GEMA et SAGE au SISN pour tout ou partie des communes de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise situées sur le bassin versant de la Nonette ;

Considérant la nécessité de prendre acte de la communication du rapport annuel 2024 du SISN ;

Considérant que ce rapport d'activité (document en pièce jointe) doit être communiqué en conseil communautaire avant transmission à chaque commune membre de la Communauté de Communes;

DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : DE PRENDRE ACTE de la communication du rapport d'activité de l'année 2024 du SISN ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant légal, à communiquer le rapport d'activité 2024 du SISN aux Maires des communes membres de la Communauté de Communes ;

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ; ou son représentant légal, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission

En Sous-Préfecture le : 26 SEP. 2025

De la publication sur le site internet de la CCSSO : 26 SEP. 2025

Fait à Senlis, le 26 SEP. 2025

Guillaume MARECHAL

Président de la Communauté
de Communes Senlis Sud Oise



Daniel FROMENT

Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 dans un délai de deux (2) mois à compter de date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être également saisi via l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr



Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 060-200066975-20250926-61_CC180925-DE



2024

Rapport d'Activité Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette



L'animation ruisseau et les opérations de restauration de la continuité écologique sont cofinancées par l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).





Animation - Communication
Accompagnement
des acteurs du territoire



Qualité des eaux



Protection et valorisation
des milieux naturels
et du patrimoine



Gestion du pluvial
Lutte contre
le ruissellement/érosion



Concertation entre les usagers

Sommaire

Milieux aquatiques

- ✓ Travaux d'entretien estivaux
- ✓ Travaux d'entretien de la ripisylve
- ✓ Lutte contre l'Hydrocotyle Fausse-Renoncule
- ✓ Suivi de la qualité des eaux
- ✓ Etude pour la restauration de la continuité écologique sur la Nonette à Gouvieux
- ✓ Surveillance des milieux aquatiques

Lutte contre le ruissellement et l'érosion et gestion du pluvial

- ✓ Aménagements d'hydraulique douce de lutte contre le ruissellement sur le bassin versant de la Launette
- ✓ Aménagements d'hydraulique douce de lutte contre le ruissellement sur le bassin versant de l'Aunette
- ✓ Définition du programme d'actions de lutte contre le ruissellement sur le bassin versant de la Nonette
- ✓ Suivi de l'évolution des précipitations sur le bassin versant
- ✓ Projets de gestion durable des eaux pluviales

Pédagogie active

- ✓ Ateliers pédagogiques pour les scolaires
- ✓ Sensibilisation des riverains et élus sur les milieux aquatiques
- ✓ Newsletter mensuelle
- ✓ Semaine de l'Eau
- ✓ Interventions conférences/colloques /formations

Qualité des eaux

- ✓ Projets assainissement
- ✓ Projets agricoles de protection de la ressource en eau

Equilibre quantitatif

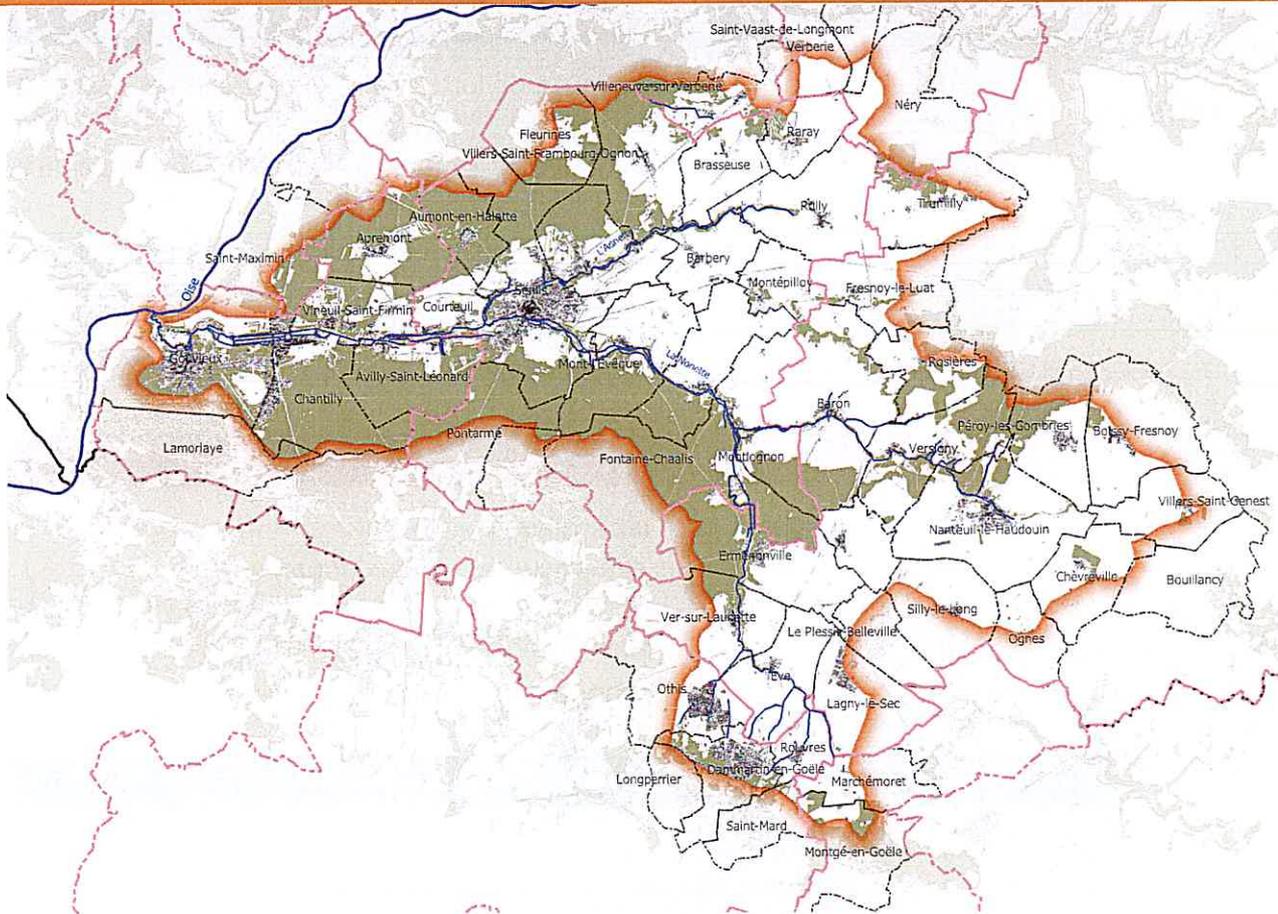
- ✓ Projets protection et économie de la ressource en eau souterraine
- ✓ Etude volume mobilisable

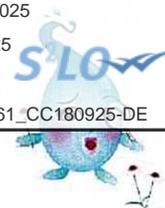


Limites administratives - Bassin versant de la Nonette

Légende

- Réseau hydrographique
- SAGE de la Nonette
- Communes
- EPCI
- Régions

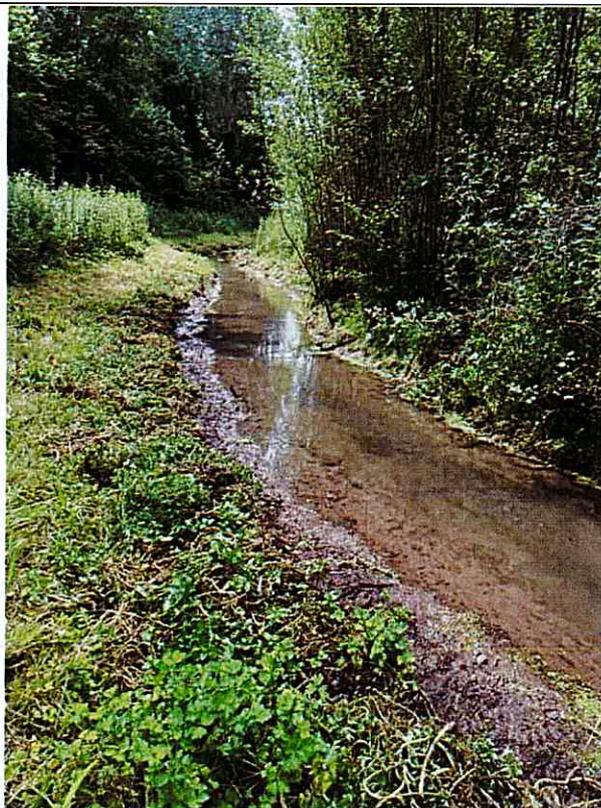




Travaux d'entretien estivaux - 2024

| | |
|---------------------------------|--|
| Date de démarrage | 15 juin 2024 |
| Date de fin | 15 octobre 2024 |
| Avancement/ Phasage | Terminé |
| Dispositions du SAGE | 43 : Mettre en œuvre et actualiser le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) |
| Actions du CTEC | MA1 |
| Résumé des travaux | Intervention annuelle de débroussaillage des berges et de faucardage ponctuel (manuel ou mécanique) pour maintenir le libre écoulement des eaux, éviter la formation d'embâcles sur des secteurs à risques et faciliter la reprise de la végétation sélectionnée sur les secteurs restaurés. Diversification et préservation des habitats favorables au développement de la faune et flore terrestre et/ou aquatique. |
| Linéaire concerné | 1 800 mètres linéaires de berges (débroussaillage) / 2 100 mètres de cours d'eau (arrachage) traités / 3300 mètres de cours d'eau faucardé. Soit 7 200 mètres linéaire de cours d'eau entretenus |
| Cadre réglementaire | DIG du 12 décembre 2022 du PPRE de la Nonette (inclut dossier de déclaration loi sur l'eau) |
| Localisation | Cours d'eau du bassin versant de la Nonette (Nonette, Aunette, canal du milieu) |

Illustrations



Arrachage et débroussaillage sur l'Aunette à Barbery (2024)



Faucardage du tiers central de la Nonette à Fontaine Chaalis (2024)

| | |
|---|---|
| Bilan et suites : | <p>Rétablissement du libre écoulement des eaux sur certains secteurs à enjeux (Canal du milieu à Chantilly, Nonette à Nanteuil, l'Aunette à Bray) et entretien de zones restaurées (limitation prolifération du faux cresson).</p> <p><i>Pour rappel, les propriétaires riverains ont l'obligation d'effectuer l'entretien régulier de leurs berges et d'assurer le libre écoulement conformément à l'article L215-14 du code de l'environnement. Les interventions du SISN n'ont pas vocation à remplacer l'entretien du riverain</i></p> <p>Suite à l'arrêt des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental pour la réalisation des travaux d'entretien, le SISN arrêtera en 2025 les travaux estivaux. Ceux-ci devront être réalisés en intégralité par les riverains comme la réglementation l'impose.</p> |
| Actions d'implication du public / des élus | <p>Communication auprès de toutes les mairies et des élus concernés. Articles dans les journaux communaux Newsletter et site internet informant des travaux</p> |
| Nombre de personnes touchées | <p>150 élus (SISN, SAGE, Communes, ...) Environ 800 riverains et habitants informés</p> |
| Lien avec le changement climatique | <p>Assurer le libre écoulement des cours d'eau afin de limiter tout risque d'inondation et l'envasement des petit cours d'eau en période estivale. Garantir le libre écoulement des eaux. Diversifier les habitats afin d'optimiser la résilience du milieu face au changement climatique</p> |
| Coût de l'opération | <p>25 656 € TTC</p> |
| Entreprises | <p>Forêts et Paysages (débroussaillage/arrachage manuel), Da Cunha et Fils (Faucardage)</p> |
| Subventions | <p>35 % AESN et 40 % Département de l'Oise</p> |



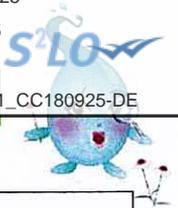
Travaux d'entretien de la ripisylve - 2024

| | |
|----------------------------------|---|
| Date de démarrage | 22 janvier 2024 |
| Date de fin | 31 mars 2024 |
| Avancement/Phasage | Terminé |
| Dispositions du SAGE | 43 : Mettre en œuvre et actualiser le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) |
| Actions du Contrat Global | MA3 |
| Résumé des travaux | Renouvellement de la tranche 2 du PPRE en entretien de la ripisylve des cours d'eau. Enlèvement des embâcles, recépage de la végétation, abattages des arbres déstabilisés en berges, ... |
| Linéaire de rivière | 16,5 km de cours d'eau entretenus (33 km de berges), 60 m ³ de rémanents évacués |
| Cadre réglementaire | DIG du 12 décembre 2022 du PPRE de la Nonette |
| Localisation | La Nonette de Senlis à Vineuil-Saint-Firmin et ses affluents : le fossé du Prince, le Saint Urbain et le ru du marais de Courteuil |

Illustrations



Cours d'eau après intervention



| | |
|--|--|
| <p>Bilan et suites :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Rétablissement du libre écoulement des eaux (enlèvements d'embâcles) - Maintien d'une végétation rivulaire en bon état (recépage, abattage d'arbres fragilisés...) - Diversification des habitats (alternance zones d'ombres et d'ensoleillement) afin de favoriser la biodiversité <p><i>Pour rappel, les propriétaires riverains doivent effectuer l'entretien de leurs berges et assurer le libre écoulement conformément à l'article L215-14 du code de l'environnement.</i></p> |
| <p>Actions d'implication du public / des élus</p> | <p>Communication auprès de toutes les mairies et des élus concernés. Articles dans les journaux communaux Newsletter et site internet informant des travaux</p> |
| <p>Nombre de personnes touchées</p> | <p>150 élus (SISN, SAGE, Communes...) Environ 2000 riverains et habitants informés (communes concernées)</p> |
| <p>Lien avec le changement climatique</p> | <p>Assurer le libre écoulement des cours d'eau afin de limiter tout risque d'inondation Diversifier les habitats et garantir le développement d'une ripisylve en bon état afin d'optimiser la résilience du milieu face au changement climatique</p> |
| <p>Coût de l'opération</p> | <p>37 225,20 € TTC</p> |
| <p>Entreprise</p> | <p>Nature et Paysage</p> |
| <p>Subventions</p> | <p>40 % AESN et 40 % Département de l'Oise</p> |



Lutte contre l'hydrocotyle fausse-renoncule - 2024

| | |
|---------------------------------|---|
| Date de démarrage | Septembre 2024 |
| Date de fin | Novembre 2024 |
| Avancement/ Phasage | Campagne 2024 terminée |
| Dispositions du SAGE | 41 : Communiquer sur les espèces exotiques envahissantes 43 : Mettre en œuvre et actualiser le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) |
| Actions du CTEC | MA1 |
| Résumé du projet | Prospection et cartographie de la présence de l'espèce sur le bassin versant (en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul). Opération d'arrachage manuel de l'hydrocotyle fausse-renoncule en vue de lutter contre sa prolifération sur les cours d'eau du bassin versant. |
| Linéaire de rivière | 12 km de rivière concernés |
| Cadre réglementaire | DIG du 12 décembre 2022 du PPRE de la Nonette. |
| Localisation | Bassin versant de la Nonette. Communes concernées : Mont-L'Évêque, Senlis, Courteuil, Avilly-St-Léonard, Vineuil-St-Firmin, Chantilly et Gouvieux |

Illustrations



Le canal du milieu à Chantilly, colonisé par l'hydrocotyle fausse-renoncule



Arrachage manuel de l'hydrocotyle à Mont-L'Evêque (2024)

| | |
|---|--|
| Bilan et suites : | Surface colonisée : environ 1750 m² (contre 1500 m ² en 2023). Secteurs les plus colonisés : Mont-L'Evêque et Senlis (Château de la Victoire) Suites à donner : poursuite pour les années à venir des opérations de cartographie et d'arrachage afin de maintenir la pression sur l'espèce et limiter sa prolifération (éradication semble impossible au vu du linéaire colonisé et de l'éparpillement de l'espèce) |
| Actions d'implication du public / des élus | Newsletter et site internet, Affiches et flyers distribués aux riverains et personnes concernées, sensibilisation ponctuelle lors du diagnostic terrain et des travaux d'arrachages |
| Nombre de personnes touchées | 150 élus (SISN, SAGE, Communes, ...) lors des réunions de CLE et du SISN Estimation : 1000 à 2000 Riverains, habitants et usagers. |
| Lien avec le changement climatique | Limiter la colonisation de plantes exotiques, éviter l'homogénéisation du milieu et son asphyxie afin de maintenir une biodiversité indispensable à l'adaptation au changement climatique |
| Coût de l'opération | 20 556,00 € TTC |
| Entreprise | Nature et Paysage (L'association des Brigade verte de l'Oise qui intervenait auparavant a suspendu ses activités en 2023. Le SISN a donc dû trouver en urgence et dans des délais contraint une entreprise avec les capacités techniques et souhaitant intervenir) |
| Subventions | 80 % Fond Vert |

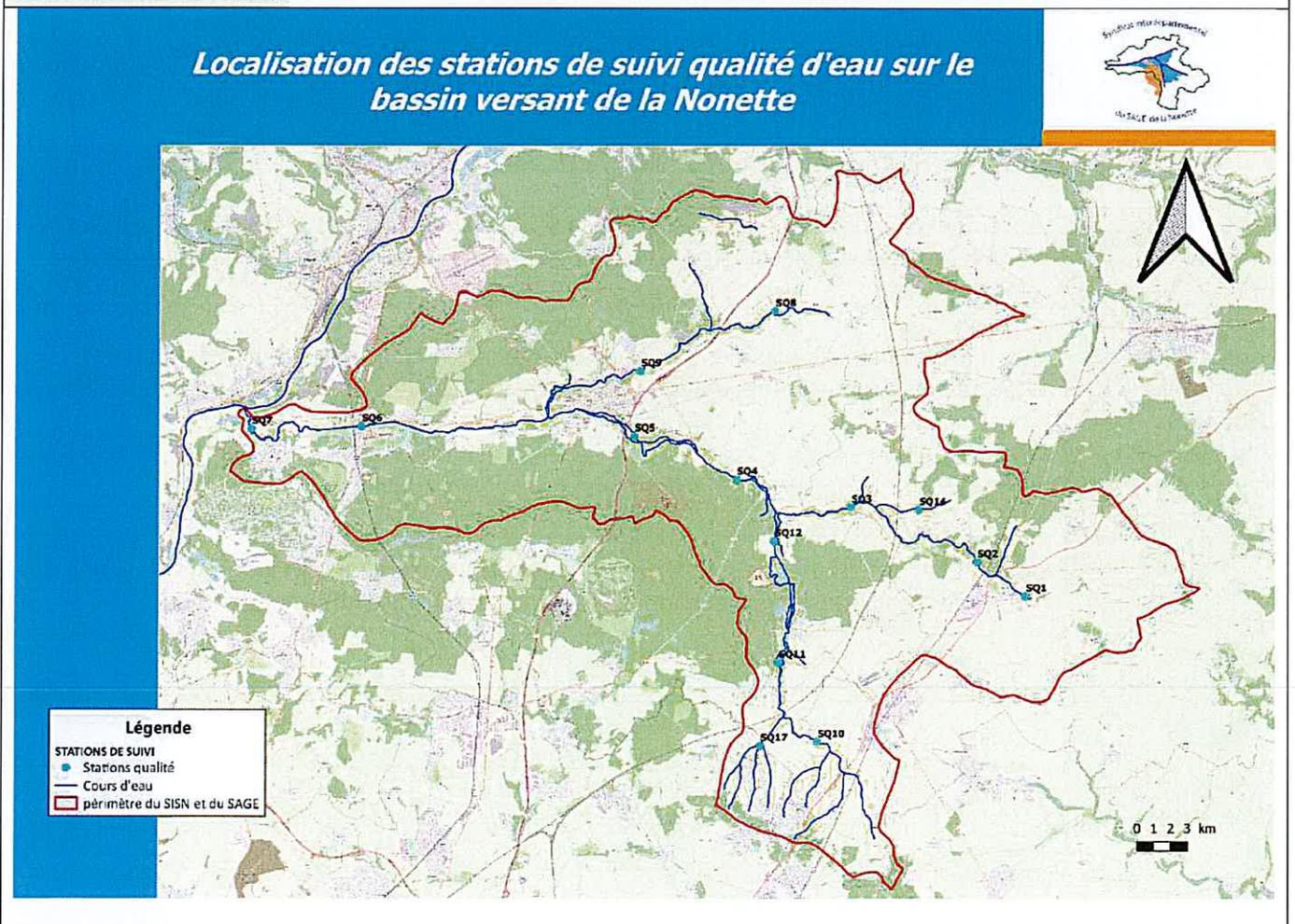


Suivi de la qualité des eaux - 2024

| | |
|-----------------------------------|--|
| Date de démarrage | Février 2024 |
| Date de fin | Décembre 2024 |
| Avancement/ Phasage | Terminé |
| Dispositions du SAGE | 10 : Poursuivre le suivi de la qualité des eaux superficielles |
| Actions du CTEC | MA20 |
| Résumé du projet | Réalisation d'analyses physico-chimiques et biologiques (I2M2 et IBD) sur les différents cours d'eau du bassin versant afin de suivre l'évolution de leur qualité. La campagne de suivi 2024 comprend : 4 campagnes d'analyses physico-chimiques et 1 analyse biologique (I2M2 et IBD) par station. |
| Nombre de stations suivies | 14 + suivi I2M2 et IBD sur 3 sites après travaux (Baron, Fontaine Chaalis et Nanteuil) |
| Cadre réglementaire | DIG du 12 décembre 2022 (accès parcelles privées en bord de cours d'eau) |
| Localisation | Bassin versant de la Nonette |

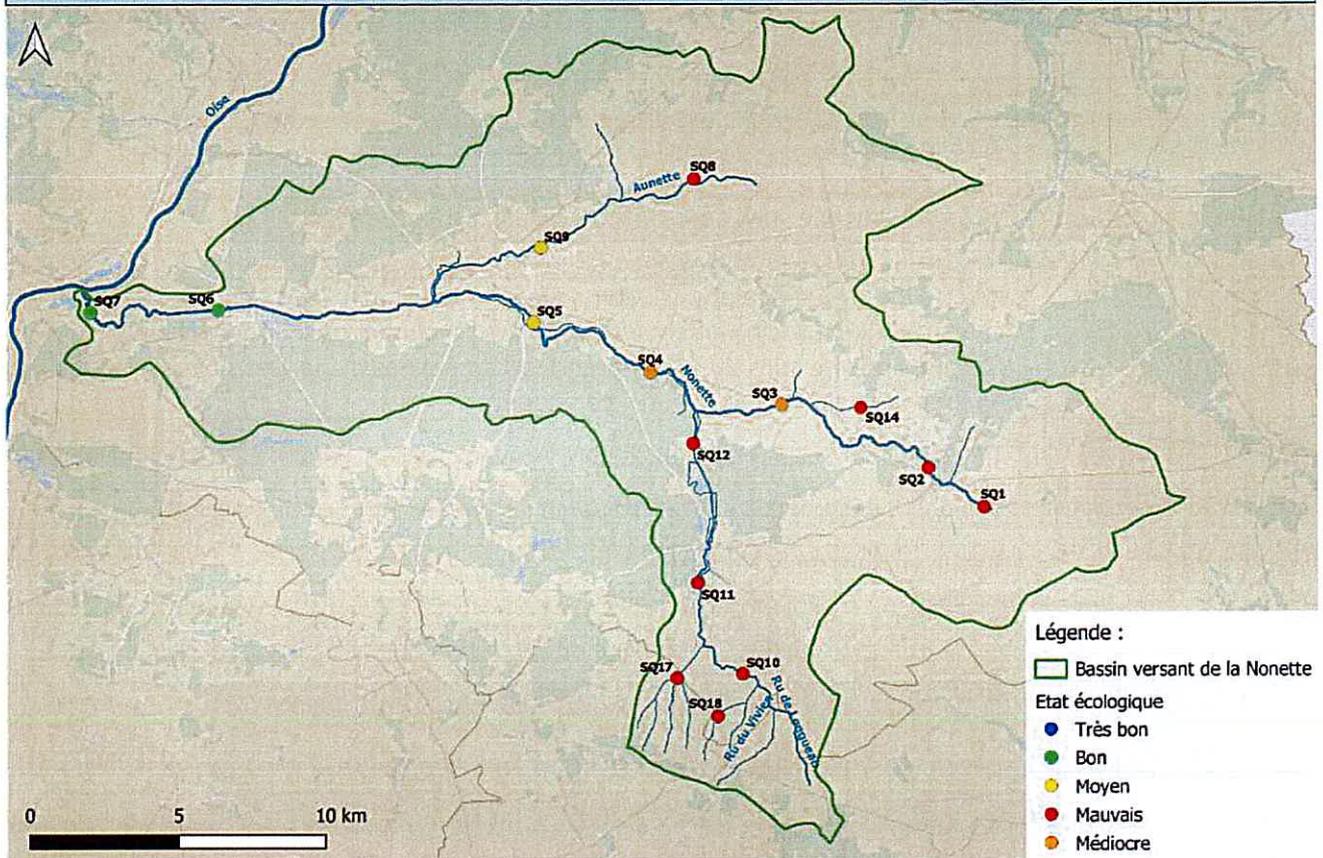
Illustrations

Cartes de la qualité physico-chimique et écologique 2024





Etat écologique des stations de mesure de la Nonette et de ses affluents - Année 2022/2023



| | |
|---|---|
| Bilan et suites : | Lancement d'un nouveau suivi réalisé tous les 2 ans à partir de 2024 (sur l'année civile) et incluant l'analyse de polluants spécifiques pour 3 stations afin d'obtenir un état écologique complet. |
| Actions d'implication du public / des élus | Mise à disposition des données sur le site internet du SISN, communication de données détaillées sur demande. Présentation des nouveaux résultats dans une newsletter dédiées |
| Nombre de personnes touchées | 150 élus (SISN et SAGE) Ingénieurs, techniciens et agents des communes et EPCI membres Riverains et habitants |
| Lien avec le changement climatique | Indicateurs permettant de connaître les impacts du changement climatique sur la qualité de l'eau et ses écosystèmes (oxygénation, températures, biologie, MES notamment) |
| Coût de l'opération | 47 318,00 € TTC |
| Bureau d'études | Eurofins |
| Subventions | 80 % AESN |



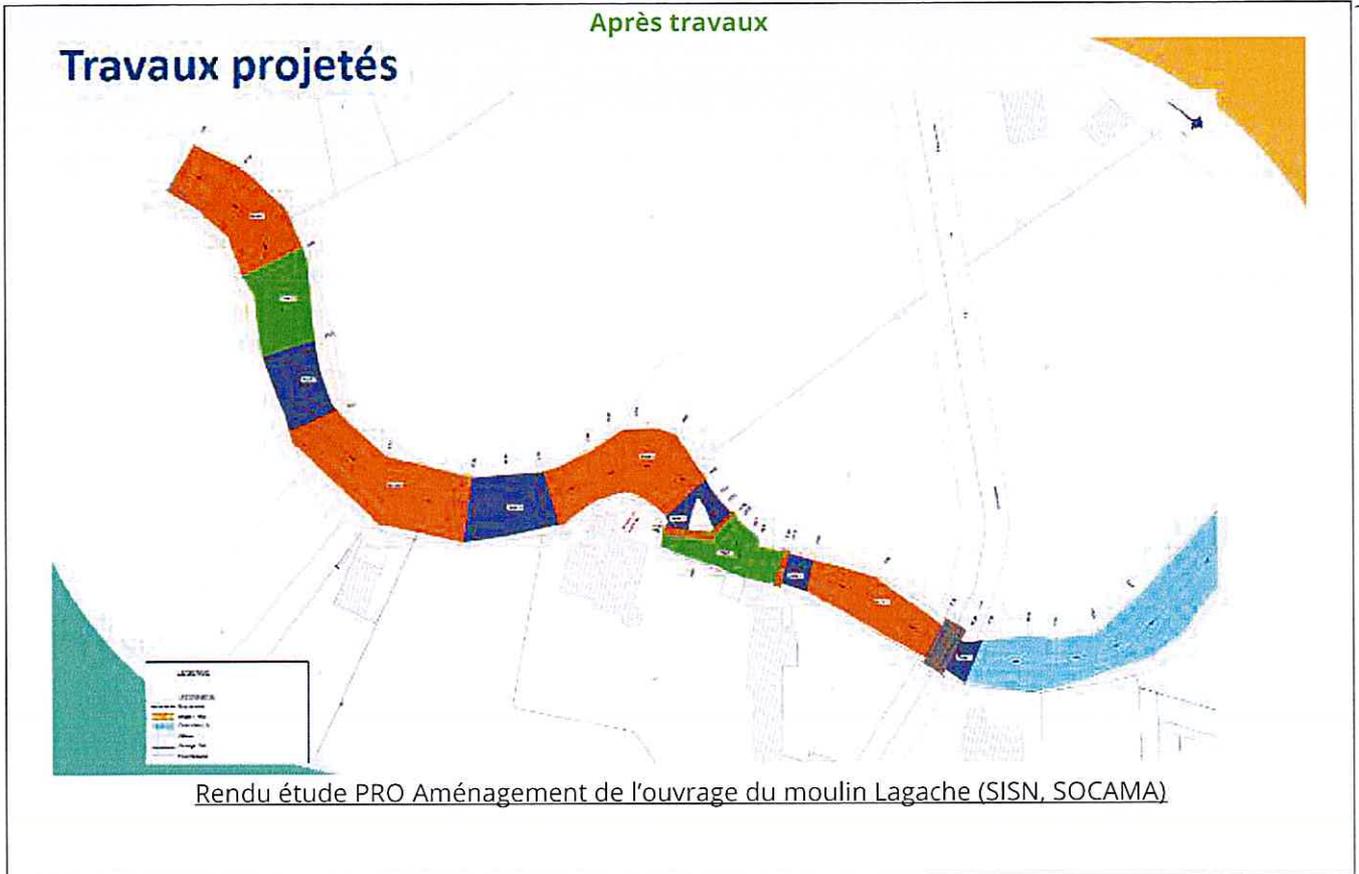
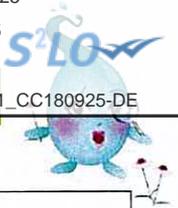
Etude pour la restauration de la continuité écologique de la Nonette à Gouvieux

| | |
|--|--|
| Date de démarrage | Novembre 2023 |
| Date de fin | Octobre 2024 |
| Avancement/ Phasage | Etudes préalables terminées (travaux à suivre en 2025) |
| Dispositions du SAGE | 39 : Restaurer les fonctionnalités des zones humides dégradées 53 : Préserver et restaurer la connectivité latérale |
| Action du CTEC | MA1, MA5 et MA6 |
| Objectifs de l'étude | Etude pour la restauration de la continuité écologique de la Nonette sur 2 ouvrages ROE (35200 et 35212) |
| Linéaire / surface / ouvrages concernés | 2 ouvrages concernés |
| Cadre réglementaire | DIG du 12 décembre 2022 du PPRE de la Nonette et porté à connaissance complémentaire DLE |
| Localisation | Commune de Gouvieux |

Illustrations



Seuil du moulin Lagache sur la Nonette à Gouvieux (60)



| | |
|---|---|
| Description | Réalisation des études préalables à la restauration de la continuité écologique de la nonette sur 2 ouvrages à Gouvieux. Cela inclut les phases DIAG, AVP et PRO. Suites aux phases DIAG et AVP, un seul propriétaire a décidé de donner suite au projet pour la phase PRO puis travaux. Celle-ci a donc uniquement concerné le moulin Lagache (ROE 35200) |
| Nombre de personnes touchées | 150 élus (SISN, SAGE, Communes, ...) |
| Lien avec le changement climatique | Rétablissement de la continuité longitudinale, diversification des habitats |
| Coût de l'opération | 26 100,00 € TTC (Etudes DIAG, AVP et PRO1) |
| Entreprises / BE | SOCAMA Ingénierie |
| Subventions | 80 % AESN |



Surveillance des milieux aquatiques - 2024

| | |
|-------------------------------------|--|
| Date de démarrage | 1er janvier 2024 |
| Date de fin | 31 décembre 2024 |
| Avancement/ Phasage | Terminé |
| Dispositions du SAGE | 40 : Sensibiliser à la bonne gestion des cours d'eau 47 : Sensibiliser les propriétaires et les collectivités aux notions de continuité écologique 51 : Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques 52 : Mettre en place une gestion concertée des ouvrages |
| Action du CTEC | MA3 |
| Résumé des interventions | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de parcours de surveillance réguliers (1/mois) sur une grande partie du linéaire de cours d'eau accessible afin de détecter tout éventuel dysfonctionnement et/ou infraction. - Interventions ponctuelles sur petits embâcles. - Constats des pollutions et information des services concernés. - Entretien et surveillance de l'évolution des zones restaurées / suivi travaux - Conseils auprès des riverains pour des travaux sur berge |
| Linéaire concerné | 120 km de cours d'eau et 410 km ² de bassin versant |
| Cadre réglementaire | DIG du 12 décembre 2022 du PPRE de la Nonette |
| Localisation | Bassin versant de la Nonette |

Illustrations

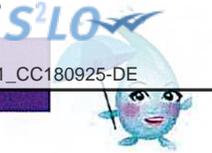


Embâcles en travers de la Nonette à Gouvieux (2024)

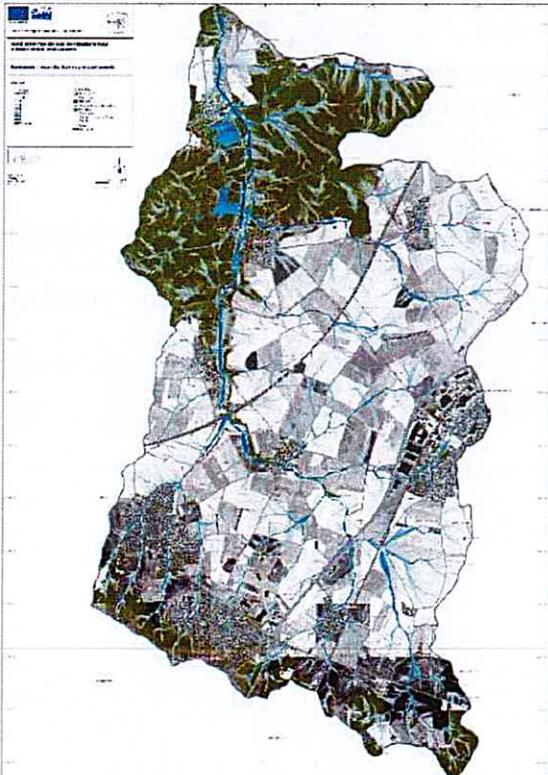


Inondation du fond de vallée à Senlis suite à la tempête Kirk (2024)

| | |
|--|---|
| <p>Bilan et suites :</p> | <p>Surveillance continue des milieux aquatiques (embâcles, pollution, ...) et sensibilisation régulière des riverains et élus.</p> <p>Afin de faire face à l'arrêt des travaux d'entretien estival à partir de 2025, les opérations de sensibilisation et d'accompagnement des riverains dans leur devoir d'entretien seront amplifiées</p> |
| <p>Actions d'implication du public / des élus</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact et information des riverains, rappel de leurs droit et devoirs et des bonnes pratiques d'entretien des cours d'eau (envoi de courrier pour intervention sur embâcle). - Information auprès des élus des communes sur les dossiers règlementaires nécessaires aux travaux impactant les milieux aquatiques. - Assistance technique et administrative auprès des collectivités et riverains - Intervention en régie sur de petits embâcles. |
| <p>Nombre de personnes touchées</p> | <p>150 élus (SISN, SAGE, Communes...) 150 Riverains et habitants</p> |
| <p>Lien avec le changement climatique</p> | <p>Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau</p> |
| <p>Coût de l'opération</p> | <p>Interne SISN</p> |



Aménagements d'hydraulique douce de lutte contre le ruissellement sur le bassin versant de la Launette – 2024

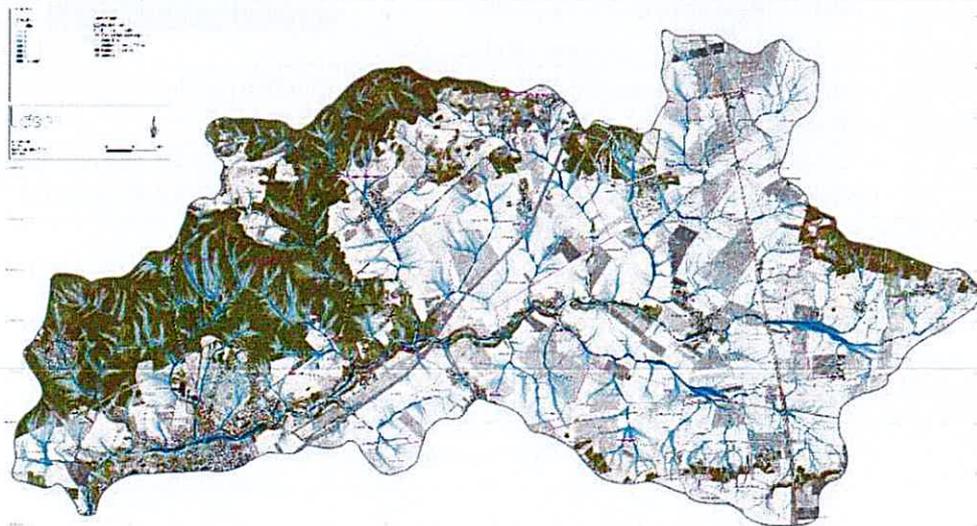
| | |
|--|--|
| Date de démarrage | Février 2018 |
| Date de fin | 2024 |
| Avancement/ Phasage | Tranches de travaux annuelles 1, 2 et 3 de 2021 à 2024 |
| Dispositions du SAGE | 57 : Etudier les risques de ruissellement et d'érosion 58 : Mettre en œuvre un programme d'action sur le bassin versant de la Launette 59 : Encourager les modifications des pratiques agricoles pour limiter les ruissellements 60 : Inciter au maintien des prairies et des zones enherbées et boisées |
| Actions du CTEC | R1 : Mise en place des plans d'aménagements d'hydraulique douce de lutte contre le ruissellement suite aux études sur le sous-bassin versant de la Launette |
| Résumé du projet | Etude ruissellement réalisée en 2013/2014 Programme d'aménagements en cours d'exécution |
| Surface de bassin versant | 71 km ² |
| Cadre règlementaire et contexte | Déclaration d'Intérêt Général (DIG) validée par arrêté inter-préfectoral le 24/09/2019 |
| Localisation |  <p>Communes concernées : Fontaine-Chalais, Montlognon, Montagny-Sainte-Félicité, Ermenonville, Plessis-Belleville, Lagny-le-Sec, Eve, Ver-sur-Launette, Othis, Dammartin-en-Goële, Rouvres, Marchemoret, Montgé-en-Goële.</p> |



| | |
|---|--|
| Bilan et suites : | <p>Réalisations 2024 : Création d'une fascine vivante et d'une noue d'infiltration de 70 ml sur la commune d'Othis,</p> <p>En 2025, le technicien continuera d'aller à la rencontre des exploitants agricoles afin de les sensibiliser à la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce, dans le but de définir un nouveau programme d'actions. Il suivra également l'évolution des aménagements réalisés les années précédentes et conseillera les exploitants pour les actions d'entretien.</p> |
| Nombre de personnes touchées | <p>Agriculteurs directement concernés : 24 Environ 200 personnes informées : élus SISN, CLE, agriculteurs, Newsletter</p> |
| Lien avec le changement climatique | <p>Enjeu de ruissellement et d'érosion des sols en milieu agricole sur le bassin versant de la Nonette. Aménagements permettant de lutter contre le ruissellement et d'améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines.</p> |
| Coût de l'opération | <p>Tranche 3 des travaux : 7 332.30 € T.T.C</p> |
| Subventions | <p>80 % Agence de l'Eau Seine-Normandie</p> |

Aménagements d'hydraulique douce de lutte contre le ruissellement sur le bassin versant de l'Aunette - 2024

| | |
|----------------------------------|---|
| Date de démarrage | Février 2019 |
| Date de fin | 2025/2026 |
| Avancement/ Phasage | 2024 : Réalisation de la deuxième tranche des travaux, préparation de la troisième tranche |
| Dispositions du SAGE | Disposition 57 : Etudier les risques de ruissellement et d'érosion Disposition 59 : Encourager les modifications des pratiques agricoles pour limiter les ruissellements Disposition 60 : Inciter au maintien des prairies et des zones enherbées et boisées |
| Actions du CTEC | R2 : Mise en place des plans d'aménagements d'hydraulique douce de lutte contre le ruissellement suite aux études sur le sous-bassin versant de l'Aunette |
| Résumé du projet | Etude de ruissellement et programme pluriannuel d'hydraulique douce réalisés en 2019/2021 Fin 2023 : signature des conventions avec les propriétaires et exploitants Début 2024 : 2ème tranche de travaux Fin 2024 : préparation des travaux de la 3ème tranche et signature des conventions |
| Contexte réglementaire | Déclaration d'Intérêt Général (DIG) validée par Arrêté inter-préfectoral en 2022 |
| Surface de bassin versant | 110 km ² |
| Localisation | Communes concernées : Senlis, Aumont-en-Halatte, Courteuil, Chamant, Mont l'Évêque, Ognon, Barbery, Fleurines, Brasseuse, Rully, Villeneuve-sur-Verberie, Raray, Trumilly, Montépilloy, Villers-Saint-Frambourg-saint-Ognon, Verberie, Néry, Saint Vaast de Longmont, Fresnoy-le-Luat et Baron. |

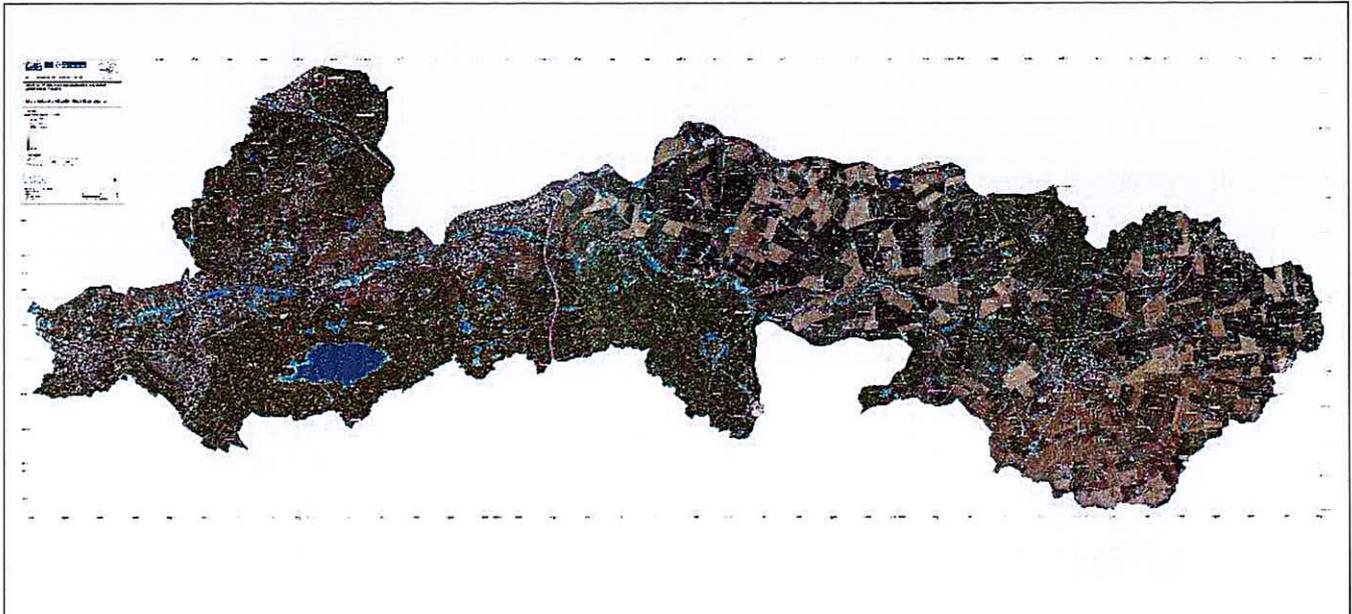


| | |
|---|--|
| Bilan et suites : | <p>Deuxième tranche de travaux réalisés début 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 kilomètres de haies hydrauliques double rangs, sur les communes de Barbery, Brasseuse, Rully - 135 mètres linéaires de fascine vivante sur les communes de Villers-Saint-Frambourg-Ognon et Rully - 50 mètres linéaires de noue d'infiltration sur la commune de Rully - 80 mètres linéaires de remise en état d'un fossé existant sur la commune de Villers-Saint-Frambourg-Ognon (dans la forêt d'Halatte) <div style="display: flex; flex-wrap: wrap; justify-content: space-around;">     </div> <p>Troisième tranche de travaux : début 2025</p> |
| Lien avec le changement climatique | <p>Enjeu du ruissellement et de l'érosion des sols en milieu agricole sur le bassin versant.</p> <p>Valorisation d'aménagements permettant de lutter contre les problèmes de ruissellement, d'améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines</p> |
| Coût de l'opération | <p>Etude : 92 850,00 €</p> <p>D.I.G. : 15 453,77 €</p> <p>Travaux tranche 2 : 112 080,00€ TTC</p> |
| Entreprises | <p>Etude : LIOSE Ingénierie environnementale</p> <p>Travaux : Forêts & Paysages</p> |
| Subventions | <p>80 % Agence de l'Eau Seine-Normandie</p> |



Etude de ruissellement et d'érosion des sols sur le bassin versant de la Nonette

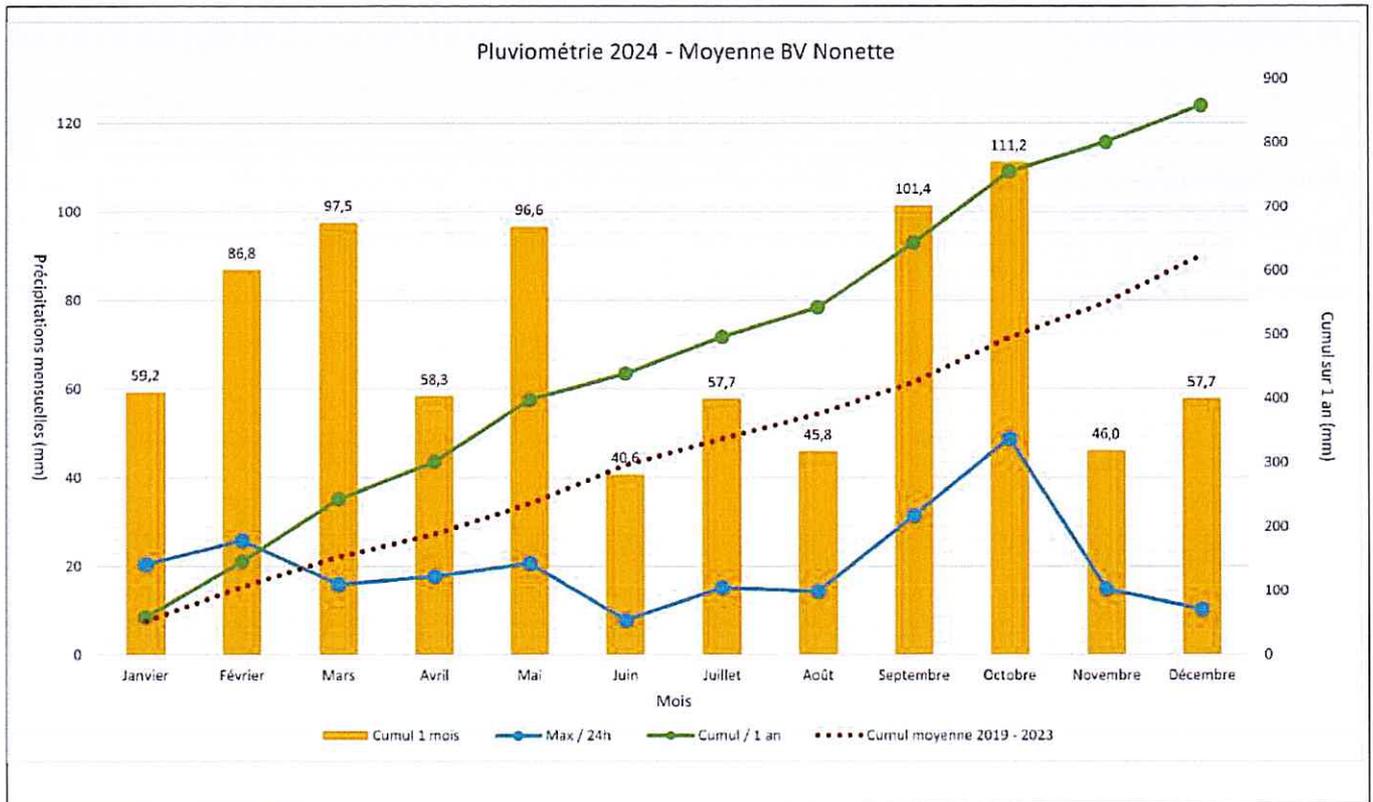
| | |
|----------------------------------|--|
| Date de démarrage | Février 2024 |
| Date de fin | Septembre 2025 |
| Avancement/ Phasage | <ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic des ruissellements du territoire – En cours 2. Concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire – terminé avec les élus, en cours avec les exploitants agricoles, réunions publiques prévues en 2025 3. Proposition d'un programme pluriannuel d'actions – prévu pour 2025 4. Mis en place de la Déclaration d'Intérêt Général – prévu pour 2025 5. Réalisation des travaux – prévu pour l'hiver 2025-2026 |
| Dispositions du SAGE | <p>Disposition 57 : Etudier les risques de ruissellement et d'érosion</p> <p>Disposition 59 : Encourager les modifications des pratiques agricoles pour limiter les ruissellements</p> <p>Disposition 60 : Inciter au maintien des prairies et des zones enherbées et boisées</p> |
| Actions du CTEC | R3 : Diagnostic du ruissellement sur le sous-bassin versant de la Nonette |
| Résumé du projet | <p>Diagnostic de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur le bassin versant de la Nonette afin de proposer un programme d'actions d'hydraulique douce pour gérer les problèmes de ruissellement.</p> <p>Les objectifs majeurs visés par cette étude sont la maîtrise des ruissellements agricoles et l'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines.</p> |
| Surface de bassin versant | 230 km ² |
| Localisation | 30 communes concernées : Apremont, Aumont-en-Halatte, Avilly-Saint-Léonard, Barbery, Baron, Boissy-Fresnoy, Borest, Chamant, Chantilly, Chèvreville, Courteuil, Fontaine-Chaalis, Fresnoy-le-Luat, Gouvieux, Mont L'Evêque, Montagny-Sainte-Félicité, Montépilloy, Montlognon, Nanteuil-le-Haudouin, Oignes, Péroy-les-Gombries, Pontarmé, Rosières, Saint-Maximin, Senlis, Silly-le-Long, Versigny, Villers-Saint-Genest, Vineuil-Saint-Firmin |



| | |
|---|--|
| Bilan et suites : | <p>La phase de concertation est bientôt terminée. L'ensemble des exploitants et élus du territoire ont été rencontrés individuellement afin de connaître les enjeux et contraintes du territoire.</p> <p>La phase de diagnostic général est en cours de réalisation par le bureau d'étude. Elle permettra d'identifier les zones où les risques de ruissellement sont les plus importants et où l'impact sur le milieu est le plus fort.</p> <p>Le croisement du diagnostic et du bilan de concertation permettra de proposer un programme d'actions par tranche de priorités afin de répondre au mieux aux problèmes rencontrés sur le bassin versant.</p> <p>2 réunions publiques seront réalisées courant 2025 afin de présenter une première proposition de plan d'aménagements et de le co-construire en concertation</p> <p>Le lancement de la première tranche des travaux est prévu pour l'hiver 2025 - 2026 à la suite de l'obtention d'une Déclaration d'Intérêt Général</p> |
| Lien avec le changement climatique | Enjeu du ruissellement et de l'érosion des sols en milieu agricole sur le bassin versant. Valorisation d'aménagements permettant de lutter contre les problèmes de ruissellement, d'améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines |
| Coût de l'opération | Etude : 39 288,00 € |
| Entreprises | Etude : LIOSE Ingénierie environnementale et concertation en interne |
| Subventions | 80 % Agence de l'Eau Seine-Normandie |

Suivi de l'évolution des précipitations sur le bassin versant - 2024

| | |
|----------------------------------|--|
| Date de démarrage | Janvier 2019 |
| Avancement/ Phasage | Installation des pluviomètres sur chacun des bassins versant de la Nonette et suivi de l'évolution des précipitations |
| Dispositions du SAGE | 57 : Etudier les risques de ruissellements et d'érosion 61 : Sensibiliser à la gestion des eaux pluviales |
| Actions du Contrat Global | R1, R2, R3 |
| Résumé du projet | Afin de suivre l'évolution des précipitations sur le bassin versant de la Nonette, le SISN a installé 3 pluviomètres en 2019. Ces données permettent de communiquer sur le niveau de risque lors des précipitations exceptionnelles, et de calculer les périodes de retour des événements exceptionnels afin d'adapter les aménagements. |
| Illustration | <p>Chaque pluviomètre a été équipé d'un système de télégestion afin de permettre un rapatriement des données toutes les heures.</p> <p>Ce système fonctionne grâce à une alimentation électrique fonctionnant à partir d'un panneau solaire présent sur l'armoire électrique</p>  |



| | |
|---|---|
| Résultats et suites : | La pluviométrie moyenne de l'année 2024 sur le bassin versant de la Nonette a été de 858,5 mm . Ce cumul est supérieur de 38 % par rapport à la moyenne mesurée depuis 2019 sur notre bassin versant (623.8 mm). Les fortes pluies des mois de septembre et octobre expliquent cette différence. |
| Nombre de personnes touchées | Les données mesurées sont mises à disposition du public via le site internet du SISN. Chaque début de mois, une fiche par pluviomètre est publiée. |
| Lien avec le changement climatique | Bien que les précipitations soient très variables d'une année à l'autre, elles ont augmenté de 13 % entre 1955 et 2016. Cette hausse est due notamment à des épisodes de fortes pluie, concentrés sur de courtes périodes. Ainsi ces pluviomètres permettront de mesurer l'évolution de ces précipitations et d'identifier les épisodes pluvieux qui peuvent représenter un risque sur le bassin versant et pour le milieu. |
| Coût de l'opération | Suivi en interne |

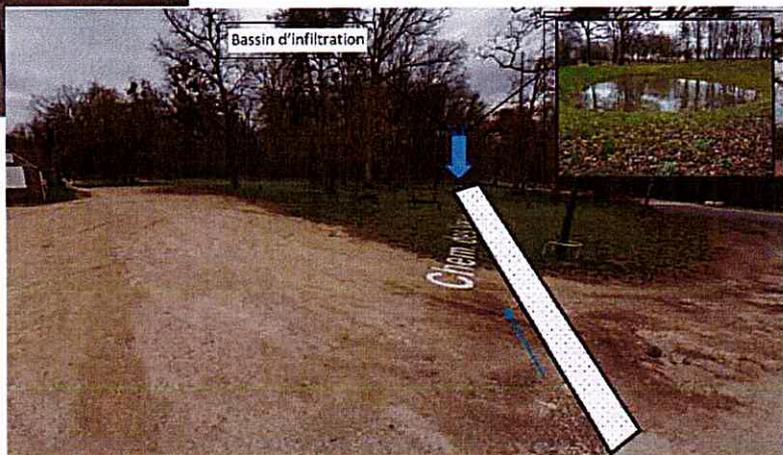
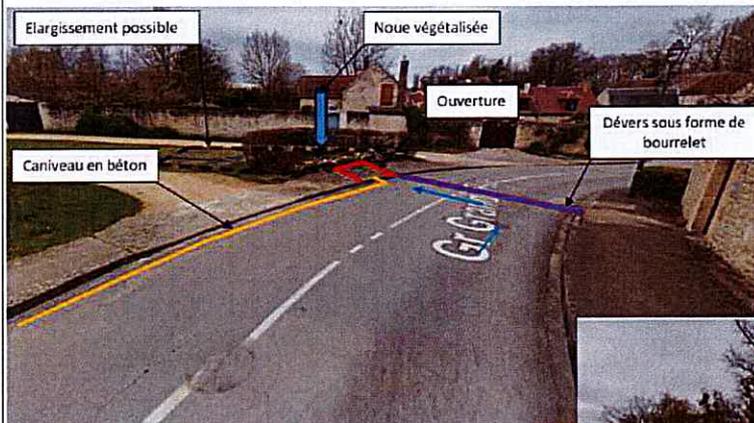


Projets de gestion douce du pluvial - 2024

| | |
|-----------------------------|---|
| Date de démarrage | Tout au long de l'année |
| Avancement/ Phasage | Accompagnement sur le long terme des collectivités dans leurs projets d'amélioration de la gestion du pluvial |
| Dispositions du SAGE | 62 : Veiller à la réalisation des zonages pluviaux 63 : Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les études d'assainissement 64 : Intégrer la gestion du pluvial dans les documents d'urbanisme |
| Actions du CTEC | P2 et P3 |
| Résumé du projet | <p>Proposition des nombreuses techniques de gestion douce des eaux pluviales : parking drainant, arasement de bordure, noues, re-végétalisation de certains secteurs, chaussée réservoir, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avilly-Saint-Léonard : lancement d'un Schéma de Gestion des eaux Pluviales - Aumont-en-Halatte : suivi du Schéma de Gestion des eaux Pluviales - Senlis : zonage de pluvial en attente d'enquête publique et plan d'actions finalisé - Ver-sur-Launette : lancement d'une étude d'infiltration des eaux pluviales avec le PNR - Raray : lancement d'une étude d'infiltration des eaux pluviales avec le PNR - Nanteuil : Etude de gestion des eaux pluviales - Gouvieux : inauguration de la réfection des voiries du quartier Paul Moreau en gestion alternative des eaux pluviales (100 % infiltration) - Fleurines : finalisation de l'étude de désimperméabilisation de la cour d'école avec le PNR mais coût trop important, pas de travaux prévus pour le moment |
| Contexte | Villes du bassin versant généralement très « minérales » dont les exutoires sont les cours d'eau avec des débits importants provoquant des à-coups hydrauliques et des problèmes d'érosion des berges et d'apports en sédiments et polluants |
| Localisation | Avilly-Saint-Léonard, Aumont-en-Halatte, Senlis, Ver-sur-Launette, Raray, Nanteuil, Gouvieux |

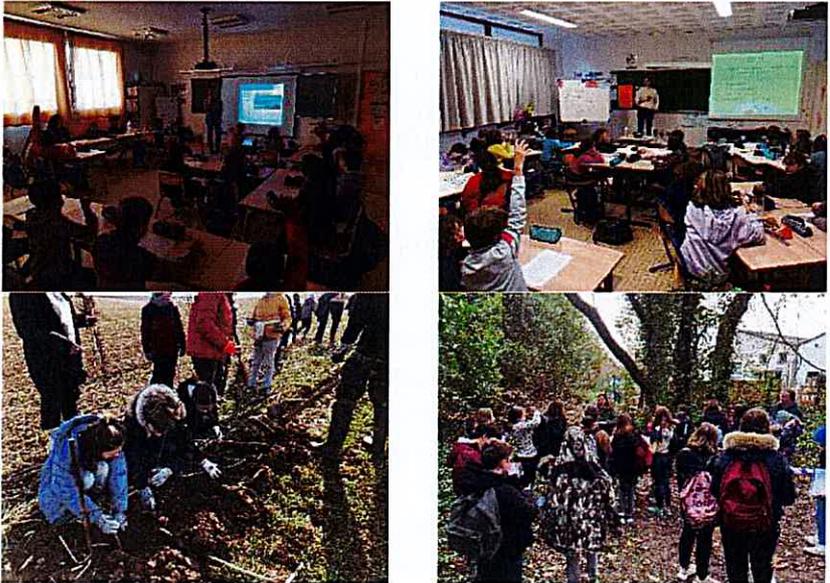
Illustrations

Propositions d'aménagements de gestion douce du pluvial à Avilly



| | |
|--|---|
| Bilan et suites : | <ul style="list-style-type: none"> - Avilly-Saint-Léonard : validation d'un programme d'actions et premiers travaux - Aumont-en-Halatte : validation d'un programme de travaux - Senlis : mise en place du plan d'actions et premiers travaux, lancement d'une réflexion sur la désimperméabilisation d'une cour d'école - Ver-sur-Launette : AVP sur 2 ou 3 sites de la commune pour l'infiltration des EP - Villers-Saint-Frambourg-Ognon : AVP sur 2 ou 3 sites de la commune pour l'infiltration des EP - Gouvieux : lancement d'une étude d'infiltration des eaux pluviales avec le PNR - Nanteuil : validation d'un programme de travaux |
| Actions connexes d'implication du public / des élus | Présentation aux élus de la commune et en réunions de CLE et SISN et lors des forums et colloques. |
| Nombre de personnes touchées | Population : 1400 Elus informés : 300 |
| Lien avec le changement climatique | Faire face aux événements pluviométriques intenses, limiter les inondations et les rejets vers le milieu naturel, retrouver la nature en ville, créer des puits de fraîcheur |
| Coût de l'opération | Suivi en interne Etudes et travaux portés par les communes |
| Subventions | 80 % AESN |

Ateliers pédagogiques pour les scolaires - 2024

| | |
|-----------------------------|---|
| Date de démarrage | 01/09/2020 |
| Avancement/ Phasage | Proposition d'animations au cours de l'année scolaire |
| Dispositions du SAGE | 1 : Sensibiliser et promouvoir les bonnes pratiques pour la ressource en eau et les milieux naturels et aquatiques 5 : Communiquer sur l'existence, l'intérêt et la portée du SAGE |
| Actions du CETC | C7 : Animations en milieu scolaire |
| Résumé du projet | <p>Objectif de sensibiliser et d'informer les jeunes des écoles, collèges et lycées du territoire du SAGE de la Nonette sur les bonnes pratiques pour la protection de la ressource en eau et l'adaptation au changement climatique.</p> <p>Les propositions d'animations peuvent être différentes selon le choix des enseignants (intervention en classe, sortie scolaire, ateliers...). Ces animations proposées et réalisées par le SISN sont gratuites.</p> |
| Illustration |  <p>Photos des différentes animations réalisés</p> |



| <p>Bilan et suites :</p> | <p>Comme chaque année, le SISN propose aux établissements scolaires du bassin versant la réalisation d'animations scolaires sur la thématique de l'eau et du changement climatique.</p> <table border="1" data-bbox="459 383 1465 981"> <thead> <tr> <th>Animation</th> <th>Objectif</th> <th>Niveau</th> <th>Durée</th> <th>Lieu de l'animation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>L'eau et l'infiltration</td> <td>Comprendre le phénomène d'infiltration</td> <td>Cycle 3</td> <td>2h</td> <td>En classe et dans les abords de l'école</td> </tr> <tr> <td>L'eau et le réchauffement climatique autour de moi</td> <td>Sensibiliser à la bonne gestion des ressources</td> <td>Cycle 2 Cycle 3</td> <td>2h</td> <td>En classe</td> </tr> <tr> <td>Ma rivière est-elle en bonne santé ?</td> <td>Découvrir les insectes de la rivière et analyser la qualité de l'eau</td> <td>Cycle 2 Cycle 3 Cycle 4</td> <td>2h</td> <td>Sur le terrain</td> </tr> <tr> <td>Ma rivière a du caractère</td> <td>Découvrir le fonctionnement d'une rivière</td> <td>Cycle 3 Cycle 4</td> <td>2h</td> <td>Sur le terrain</td> </tr> </tbody> </table> <p>Au cours de l'année 2025, la création d'une nouvelle animation fera l'objet d'un sujet de stage pour un élève de BTS Gestion et Protection de la Nature. Cette animation sera réalisée en partenariat avec les acteurs académiques de la circonscription de Senlis.</p> | Animation | Objectif | Niveau | Durée | Lieu de l'animation | L'eau et l'infiltration | Comprendre le phénomène d'infiltration | Cycle 3 | 2h | En classe et dans les abords de l'école | L'eau et le réchauffement climatique autour de moi | Sensibiliser à la bonne gestion des ressources | Cycle 2 Cycle 3 | 2h | En classe | Ma rivière est-elle en bonne santé ? | Découvrir les insectes de la rivière et analyser la qualité de l'eau | Cycle 2 Cycle 3 Cycle 4 | 2h | Sur le terrain | Ma rivière a du caractère | Découvrir le fonctionnement d'une rivière | Cycle 3 Cycle 4 | 2h | Sur le terrain |
|--|--|------------------------------------|----------|---|-------|------------------------|-------------------------|--|---------|----------------------------|---|--|--|----------------------------|----|-----------|--------------------------------------|--|-------------------------------|----|----------------|---------------------------|---|--------------------|----|----------------|
| Animation | Objectif | Niveau | Durée | Lieu de l'animation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| L'eau et l'infiltration | Comprendre le phénomène d'infiltration | Cycle 3 | 2h | En classe et dans les abords de l'école | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| L'eau et le réchauffement climatique autour de moi | Sensibiliser à la bonne gestion des ressources | Cycle 2 Cycle 3 | 2h | En classe | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ma rivière est-elle en bonne santé ? | Découvrir les insectes de la rivière et analyser la qualité de l'eau | Cycle 2 Cycle 3 Cycle 4 | 2h | Sur le terrain | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ma rivière a du caractère | Découvrir le fonctionnement d'une rivière | Cycle 3 Cycle 4 | 2h | Sur le terrain | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Nombre de personnes touchées</p> | <p>Nombre d'enfants sensibilisés : environ 350 élèves du cycle 2 au cycle 3</p> <table border="1" data-bbox="459 1261 1211 1529"> <thead> <tr> <th colspan="2">Bilan animation 2023 - 2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'animation réalisées</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'élève touchés</td> <td>354</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'élèves de cycle 2</td> <td>57</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'élèves de cycle 3</td> <td>297</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'animation en classe</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'animation terrain</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table> | Bilan animation 2023 - 2024 | | Nombre d'animation réalisées | 16 | Nombre d'élève touchés | 354 | Nombre d'élèves de cycle 2 | 57 | Nombre d'élèves de cycle 3 | 297 | Nombre d'animation en classe | 6 | Nombre d'animation terrain | 10 | | | | | | | | | | | |
| Bilan animation 2023 - 2024 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nombre d'animation réalisées | 16 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nombre d'élève touchés | 354 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nombre d'élèves de cycle 2 | 57 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nombre d'élèves de cycle 3 | 297 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nombre d'animation en classe | 6 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nombre d'animation terrain | 10 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Lien avec le changement climatique</p> | <p>Information et sensibilisation des habitants aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau. Conseils sur les gestes à mettre en place pour œuvrer pour la protection de l'eau.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Coût de l'opération</p> | <p>Conception en interne</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |



Sensibilisation riverains et élus - 2024

| | |
|-----------------------------|--|
| Date de démarrage | Janvier 2024 |
| Date de fin | Décembre 2024 |
| Avancement/ Phasage | Finalisée |
| Dispositions du SAGE | 5 : Communiquer sur l'existence, l'intérêt et la portée du SAGE 6 : Pérenniser le dynamisme local 34 : Sensibiliser et faire découvrir les zones humides 47 : Sensibiliser les collectivités aux notions de continuités écologiques |
| Actions du CTEC | C1 |
| Résumé du projet | Sensibilisation des riverains et des élus envers la gestion et l'entretien des milieux aquatiques dans le cadre des missions exercées par le SISN. Présentation des travaux menés par le SISN et des projets en cours et/ou à venir (visite de terrain avant/après) |
| Contexte | Le SISN reçoit régulièrement des sollicitations de la part de riverains ou d'élus du territoire afin des les assister et/ou conseiller sur des projets en lien avec les milieux aquatique (aménagement, entretien, plantations, ...) |

Illustrations

Viste de travaux rivière avec des élus



Journée rivière 2024 - Visite du site restauré de la Nonette à Nanteuil-Le Haudouin



Journée rivière 2024 – Zone de projet de restauration du marais d'Avilly

| | |
|--|---|
| <p>Bilan et suites :</p> | <p>Tenue d'une journée rivière élus/techniciens en novembre 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite des travaux réalisés à Fontaine Chaalis et Senlis (visite après travaux) - Visite du site de projet dans le marais d'Avilly avec le PNR (visite avant travaux) <p>Une journée de ce type est également prévue en 2025.</p> <p>Rencontres régulières de riverains et d'élus pour conseil, information et sensibilisation sur la gestion, l'entretien et la restauration de milieux aquatiques</p> <p>Afin de faire face à l'arrêt des travaux d'entretien estival à partir de 2025, les opérations de sensibilisation et d'accompagnement des riverains dans leur devoir d'entretien seront amplifiées.</p> |
| <p>Nombre de personnes touchées</p> | <p>20 élus et partenaires technique (journée technique) 150 élus du SISN (présentation en conseil, comité syndicat, réunions, ...) Environ 150 riverains sensibilisés</p> |
| <p>Lien avec le changement climatique</p> | <p>Formation des élus sur les enjeux de l'eau face au changement climatique et la préservation des milieux aquatiques</p> |
| <p>Coût de l'opération</p> | <p>En interne</p> |



Newsletter mensuelle - 2024

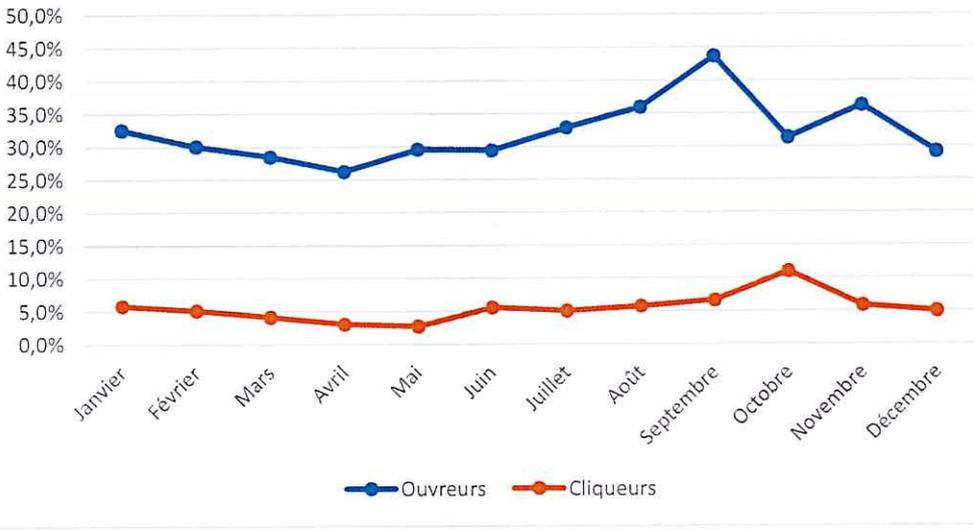
| | |
|-----------------------------|---|
| Date de démarrage | 01/10/2017 |
| Avancement/ Phasage | Envoyée à chaque fin de mois |
| Dispositions du SAGE | 1 : Sensibiliser et promouvoir les bonnes pratiques pour la ressource en eau et les milieux naturels et aquatiques 5 : Communiquer sur l'existence, l'intérêt et la portée du SAGE |
| Actions du CETC | C2 : Communication participative |
| Résumé du projet | Objectif de sensibiliser et d'informer les acteurs de l'eau et les habitants du territoire du SAGE des projets du SISN, des actualités sur l'EAU sur le territoire, ou encore sur les bonnes pratiques pour la protection de la ressource en eau. Création d'une liste de diffusion régulièrement actualisée |

Illustration



Newsletter de Septembre 2024



| | |
|---|---|
| Programme des newsletters 2023 | Les thèmes ont été : <ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2024 : Travaux d'entretien hivernaux des berges de la Nonette • Février 2024 : Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols • Mars 2024 : Connaissez-vous le projet J.A.D.EN. ? • Avril 2024 : Semaine de l'eau 2024 • Mai 2024 : Semaine de l'eau 2024 - L'eau et l'alimentation • Juin 2024 : Trophées de l'adaptation au changement climatique - Life artisan • Juillet 2024 : Les devoirs des propriétaires riverains • Août 2024 : Pêches électriques sur la Nonette et ses affluents • Septembre 2024 : Où en est la pluviométrie de 2024 ? • Octobre 2024 : Retour sur les fortes pluies du mois d'octobre • Novembre 2024 : Retour sur les travaux de restauration réalisés en 2023 • Décembre 2024 : Qu'est-ce que l'empreinte de l'eau ? |
| Bilan et suites : | <p style="text-align: center;">Statistiques Newsletter 2024</p>  <p>En moyenne, 30 % des destinataires prennent le temps de consulter la newsletter et 5 % cliquent sur les liens mis à disposition pour avoir plus de détails sur les thèmes évoqués. Les thématiques sur des actualités fonctionnent le mieux et l'équipe s'efforce de sélectionner des sujets touchant un maximum les lecteurs. Un test de quizz a été mis en place mais pour le moment très peu de participants sont comptabilisés.</p> |
| Nombre de personnes touchées | Moyenne de 500 personnes touchées par mois |
| Lien avec le changement climatique | Information et sensibilisation des habitants aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau. Conseils sur les gestes à mettre en place pour œuvrer pour la protection de l'eau. |
| Coût de l'opération | Conception en interne |



Semaine de l'Eau - 2024

| | |
|--|---|
| Date de démarrage | Samedi 1er juin 2024 |
| Date de fin | Dimanche 9 juin 2024 |
| Avancement/ Phasage | Finalisée |
| Dispositions du SAGE | 1 : Sensibiliser et promouvoir les bonnes pratiques pour la ressource en eau 5 : Communiquer sur l'existence, l'intérêt et la portée du SAGE 6 : Pérenniser le dynamisme local 7 : Développer des partenariats pour la mise en œuvre du SAGE |
| Actions du CTEC | C2 |
| Résumé du projet | Semaine d'animations variées et ludiques afin de sensibiliser le grand public et les scolaires aux enjeux de la ressource en eau sur le territoire. Thème : « L'eau et l'alimentation, source de vie » |
| Cadre réglementaire et contexte | Nécessité de faire mieux connaître les actions du SISN et du SAGE et les partenaires à l'ensemble de la population afin de faire prendre conscience de la fragilité de la ressource en eau et de pouvoir par la suite échanger, faire accepter plus facilement des projets et mettre en œuvre des actions communes. |

Illustrations

Brochure de la semaine de l'eau 2023





Partenariat

- Associations du Pavillon de Manse,
- Jardins Familiaux de Chantilly et Chantilly Nature
- Tiers Lieu de Senlis et Bio Hauts de France
- Communes de Vineuil-saint-Firmin, Chantilly, Gouvieux et Senlis
- Communautés de Communes de Senlis Sud Oise et de l'Aire Cantilienne
- Parc Naturel Régional Oise Pays de France et CPIE de l'Oise
- AU5V et les Adex
- Association de modélisme Naval de Senlis et Domaine de Chaalis
- Fédération de Pêche et des milieux aquatiques
- Association des vignerons de Gouvieux
- Suez et Veolia

Bilan et suites :

21 partenaires, associations et collectivités intervenantes
19 animations programmées
8 jours d'évènements
 8 différentes typologies de public touchées

Nombre de personnes touchées

630 personnes présentes aux différentes animations
5000 personnes informées via la presse, internet, flyers, affiches.
 Relais via les collectivités

Lien avec le changement climatique

Sensibilisation à l'impact de nos choix alimentaires sur la ressource en eau notamment en matière d'économie d'eau, présentation du principe de l'empreinte eau

Coût de l'opération

3800 € TTC

Subventions

50 % AESN



Interventions conférences, animations, forums - 2024

| | |
|--------------------------------|---|
| Dispositions du SAGE | 5 : Communiquer sur l'existence, l'intérêt et la portée du SAGE 6 : Pérenniser le dynamisme local 61 : Sensibiliser à la gestion du pluvial |
| Actions du CTEC | C2 |
| Résumé des actions 2024 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 08/01 : réunion groupe inter-golf à Vineuil-Saint-Firmin ✓ 12/01 : présentation enjeux eau GIEE Montlognon ✓ 08/02 : intervention conférence idealCo ruissellement ✓ 13/03 : bilan du CTEC 2023 ✓ 14/03 : formation CERDD ✓ 03/04 : présentation des travaux de restauration de milieux aquatiques au colloque Nature 2050 à Paris ✓ 05/04 : intervention gestion durable de l'eau au groupe de travail PME/PMI de la CCSSO à Senlis ✓ 09/04 : conférence eau et climat pour l'association des membres de la légion d'honneur à Chantilly ✓ 09/04 : présentation « protégeons notre ressource en eau » au groupe « défi familles » de la CCAC ✓ 08/06 : intervention et stand aux journées de la Rose au Domaine de Chaalis ✓ 10 et 11/06 : colloque trophée Life Artisan et réception du prix spécial « solution fondée sur la nature » ✓ 16/06 : participation au programme du CPIE « Jardin au naturel » ✓ 26/06 : réunion publique à Senlis sur la GEMAPI ✓ 14 et 15/09 : stand et conférence pour la fête des 20 ans du PNR Oise-Pays de France ✓ 09/09 : Présentation SDAEP à la CCSSO ✓ 03/10 : Visite commentée milieux aquatiques à Chantilly pour la semaine bleue ✓ 08/10 : présentation cadre d'intervention du SISN aux Communautés de communes ✓ 27/11 : journée visite travaux rivière ✓ 07/12 : intervention pour la formation des futurs animateurs nature du CPIE à Brasseuse |
| Contexte | De nombreuses interventions lors de séminaires, forums et conférences ont pu être menées afin de démontrer le lien entre une gestion durable des ressources en eau et la lutte contre le changement climatique. |
| Illustrations |  |

Photos



Bilan et suites :

Retours très positifs sur ces interventions : de plus en plus d'élus prennent conscience de l'importance de la prise en compte de la gestion durable de la ressource en eau et notamment du pluvial dans les projets d'aménagements. Ils contactent plus facilement le SISN pour un accompagnement sur les enjeux eau de leur territoire.

La dynamique est lancée et se dissémine sur de nouvelles collectivités du territoire grâce à un important travail de sensibilisation et de formation.

La sensibilisation et la communication participative, actions indispensables à la compréhension de l'ensemble des actions et l'acceptation du changement de pratiques, tiennent une place importante de la future programmation.

Nombre de personnes touchées

200 élus et acteurs du territoire participants lors de ces interventions
200 personnes pour les interventions grand public

Lien avec le changement climatique

Formation des acteurs du territoire et du grand public sur les enjeux de l'eau face au changement climatique

Coût de l'opération

Interne SISN

Suivi des projets assainissement

| | |
|--------------------------------------|--|
| Date | Tout au long de l'année |
| Dispositions du SAGE | 15 : suivre le fonctionnement des stations d'épuration 17 : Améliorer les systèmes d'assainissement collectif 25 : Mettre en place un dialogue territorial pour la préservation de la qualité de l'eau |
| Actions du CTEC | Q1/Q2/Q3/Q4 |
| Résumé du projet | Suivi des projets de mise aux normes de l'assainissement sur le territoire |
| Nombre de communes concernées | 6 |
| Contexte | Suite à l'état des lieux du SAGE, de nombreux systèmes d'assainissement du territoire ont été signalés comme très impactants pour le milieu aquatique. Dans son rôle d'animateur du CTEC, le SISN accompagne ces collectivités dans leur projet. |
| Localisation | Ver-sur-Launette, Senlis, Dammartin-en-Goële, Lagny-le-Sec |

Illustrations

Photos de la reconstruction de la Station d'épuration de Ver-sur-Launette



Bilan et suites

Tableau d'avancement 2024 des projets d'assainissement du BV

| Commune | Projet | Avancement 2024 |
|---------------------------------|---|--|
| Lagny-le-Sec | Diagnostic permanent STEP | Mis en place en 2024 |
| Senlis | Mise en séparatif des réseaux | Travaux sur le linéaire final d'exutoire vers la STEP |
| Senlis | Diagnostic assainissement | programme d'actions priorisé validé, mise en place d'un diagnostic permanent sur la STEP |
| Fontaine-Chaalis/ Montlognon | Création assainissement collectif avec STEP commune | Projet d'assainissement collectif imposé par la DUP des captages de Montlognon pas de financement mobilisable en 2024, réunion à prévoir en sous-préfecture afin de trouver une solution |
| Nanteuil-le-Haudouin | Diagnostic assainissement | Phase 2 finalisée, plan d'actions prévu pour 2024 |
| Ver-sur-Launette | Reconstruction STEP | STEP réceptionné, raccordement prévu début 2025 |
| Othis | Diagnostic permanent STEP | Mis en place en 2024 |
| Gouvieux | Diagnostic permanent STEP | Mis en place en 2024 |

- Diagnostic assainissement de Senlis : mise aux normes d'un bassin d'orage prioritaires sous la piscine d'été très complexe à mettre en place. Réalisation en 2024 d'importants travaux en entrée de STEP afin de limiter les rejets au milieu : mis en place d'une canalisation de diamètre 1000 afin de résoudre les problèmes de débordement du réseau unitaire
- STEP de Ver-sur-Launette → raccordement en janvier 2025 et destruction de l'ancienne STEP
- Diagnostics permanents des STEP : mis en place à Senlis, Lagny, Gouvieux, Othis et Dammartin

| | |
|--|--|
| Actions connexes d'implication du public / des élus | Communication des données basiques des STEP sur le WebSIG du SISN |
| Nombre de personnes touchées | Information via la newsletter du SISN, communication auprès des élus du SISN : au moins 200 élus et acteurs du territoire informés 10 communes suivies |
| Lien avec le changement climatique | Améliorer la qualité des rejets d'assainissement de moins en moins diluer face à la diminution des débits observés sur les cours d'eau notamment en période d'étiage et de sécheresse. |

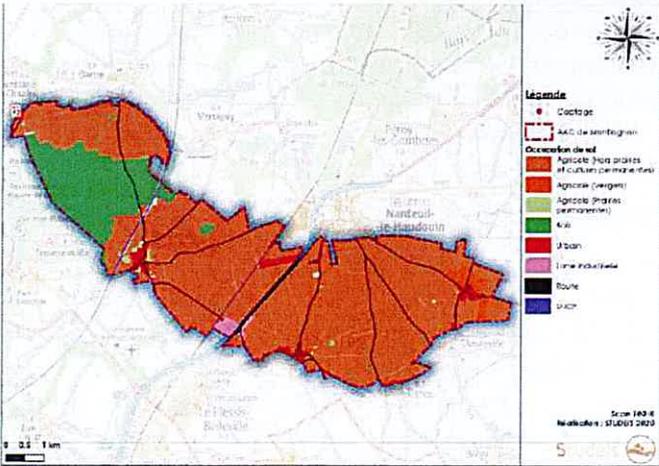


Projets agricoles de protection de la ressource en eau - 2024

| | |
|-----------------------------|---|
| Date de démarrage | Tout au long de l'année |
| Dispositions du SAGE | 25 : mettre en place un dialogue territorial pour la préservation de la qualité de l'eau 27 : raisonner l'utilisation des phytosanitaires 28 : promouvoir l'agriculture respectueuse de l'environnement |
| Actions du CTEC | A1 à A6 |
| Résumé du projet | Mettre en place des projets concertés avec la profession agricole pour la préservation de la ressource en eau |
| Nombre d'habitants | 96000 |
| Localisation | Ensemble du bassin versant |

Projet du sechoir à Rosières





Périmètre du GIEE et
de l'AAC de Montlognon



| | |
|---|--|
| <p>Bilan 2024</p> | <p><u>GIEE (Groupement d'Intérêt Ecologique et Economique) de Montlognon :</u> 10 agriculteurs investis <u>Objectif :</u> découvrir et approfondir de nouvelles pratiques culturales alternatives agroécologiques et investir de nouvelles pistes de diversification (par exemple de nouvelles filières) porteuses de valeur ajoutée pour les agriculteurs et pour le territoire afin de protéger la ressource en eau sur le BAC de Montlognon <u>Actions 2024 :</u> année d'émergence et de création de l'association porteuse diagnostics des exploitations, formations sur les auxiliaires et les sols vivants, essais de désherbage mécanique, rencontres avec des porteurs de projets émergents et d'autres GIEE</p> <p><u>Création d'une filière foin</u> <u>Objectif :</u> Création d'un séchoir agricole approvisionné par des panneaux solaires afin de développer des filières bio de haute qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dépoussiérage des productions assuré grâce au séchoir ➤ Développement d'une filière foin de haute qualité en agriculture biologique à destination notamment de la filière hippique locale. ➤ Lancement d'une filière copeaux de miscanthus pour le paillage équin <p>Actions 2024 : Enquête publique, avis favorable du commissaire enquêteur</p> <p><u>Cantine bio et local à Nanteuil :</u> Diagnostic de la cuisine et proposition de travaux, création d'une fiche de poste pour le recrutement d'un chef, diagnostic des producteurs bio les plus proches</p> <p><u>Projet JADEN</u> (Jardin en Aquaponie Durable et Ecocitoyen de la Nonette) Inauguration en juin 2024 du site pilote sur les modes de production durable et la protection des ressources en eau. Organisation de 20 animations pour le grand public et 15 journées bénévoles. Première année de vente des productions assez difficile, nécessité de développer des partenariats pérennes avec les restaurateurs et de faire connaître le site.</p> |
| <p>Suite des projets</p> | <ul style="list-style-type: none"> • GIEE : formation et test sur les cultures bas niveaux d'intrants • Séchoir : obtention de l'arrêté préfectoral, démarrage des travaux. Dans l'attente développement d'un atelier de fabrication de cidre bio • Cantine bio et local à Nanteuil : diagnostic des terrains pour installation d'un maraicher, travaux sur la cantine |
| <p>Actions connexes d'implication du public / des élus</p> | <p>2 Réunions de présentation du projet de filière foin aux élus et aux agriculteurs Présentation de l'ensemble des projets en conseil syndical et CLE</p> |
| <p>Nombre de personnes touchées</p> | <p>Réunions de CLE : 50 élus et acteurs du territoire GIEE Montlognon : 20 agriculteurs et 10 élus</p> |
| <p>Lien avec le changement climatique</p> | <p>Les nouvelles filières projetées sont des cultures bas niveaux d'intrants. Elles protègent ainsi la qualité de la ressource. Elles permettent aussi de lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols grâce à leur capacité de filtration des matières en suspension et d'infiltration des eaux. Ils contribuent donc à la lutte contre les coulées de boue et les inondations.</p> |

Projets protection et économie de la ressource en eau souterraine - 2024

| | |
|--|--|
| Date de démarrage | Tout au long de l'année |
| Dispositions du SAGE | 70 : Améliorer la connaissance des prélèvements dans la ressource en eau et des usages 71 : Améliorer la connaissance sur la relation nappe/rivière 73 : Réaliser des Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable |
| Actions du CTEC | AEP3, AEP4, AEP5 |
| Résumé du projet | Préconiser les actions nécessaires à la sécurisation de l'approvisionnement et de proposer des programmes d'actions en priorisant les travaux |
| Nombre d'habitants | 96000 |
| Cadre réglementaire et contexte | <ul style="list-style-type: none"> Assises de l'eau 2019 : tripler d'ici 2025 l'utilisation de la « re-use » Plan Eau 2023 : 1000 projets de re-use des eaux de STEP d'ici 2027 et 10% d'eaux réutilisées d'ici 2030 |
| Localisation | Ensemble du bassin versant |

Illustrations

Potentiel raccordement de France Galop à la STEP de Gouvieux pour la REUT

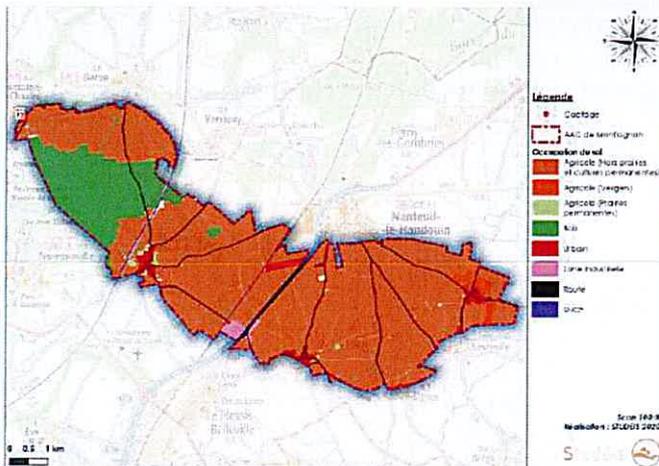


Plan eau
Réutilisation des eaux usées traitées

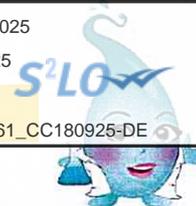
OBJECTIFS :

1000 projets de réutilisation d'ici 2027

10% d'eau réutilisée d'ici 2030



Périmètre de l'AAC de Montlognon



| | |
|---|--|
| <p>Bilan 2023</p> | <p>Plusieurs projets de protection de la ressource en eau potable ont été suivis en 2024 :</p> <p>Protection des captages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3^{ème} forages du SIBH (Fleurines) réceptionné - DUP de Rully et Fleurines en cours de validation - Lancement de l'étude pour la DUP de Chamant - Lancement étude AAC sur Rully - Barbery : suite à pollution, étude pour le raccordement à un autre forage <p>Développement de la Réutilisaion des eaux usées traitées (REUT)</p> <p><u>Objectif</u> : économiser la ressource souterraine, infiltrer localement et recharger les nappes</p> <ul style="list-style-type: none"> - France Galop : Finalisation de l'AVP pour la récupération des eaux de traitement de la station d'épuration de Gouvieux, rencontre avec l'ARS pour les aspects sanitaires - Rencontre des golfs, du polo et des communes voisines de la station d'épuration de Gouvieux pour un projet mutipartenaire de re-use - Golf de Chantilly : préparation des travaux pour la mise en place d'un système de micro-irrigation plus économe et de récupération des eaux pluviales du site. |
| <p>Suite des projets</p> | <ul style="list-style-type: none"> • SIBH : raccordement du 3^{ème} forage et création de l'unité de déferrisation, lancement étude AAC et PGSSE • Re-use STEP Gouvieux : lancement complément d'étude multi-usage • Golf de Chantilly : travaux de récupération des eaux de pluie • Rully : étude AAC et création d'une usine déferrisation • Barbery : travaux de raccordement |
| <p>Actions connexes d'implication du public / des élus</p> | <p>Projet de re-use novateur pour le territoire, présentation en conseil et à de nombreuses réunions ainsi qu'en comité suivi de la ressource en préfecture</p> |
| <p>Nombre de personnes touchées</p> | <p>Communication re-use : 180 élus et acteurs du territoire Suivi des projets eau potable : 50 agents et élus</p> |
| <p>Lien avec le changement climatique</p> | <p>Anticiper la baisse des niveaux des nappes phréatiques, s'assurer d'un approvisionnement quantitatif et qualitatif pour l'ensemble de la population pour les années à venir en prenant en compte les impacts du changements climatiques</p> |



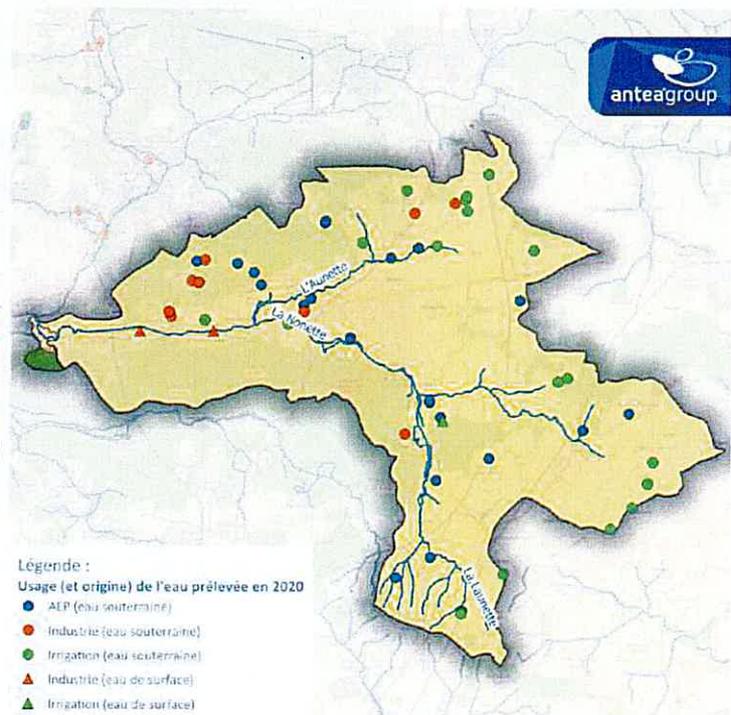
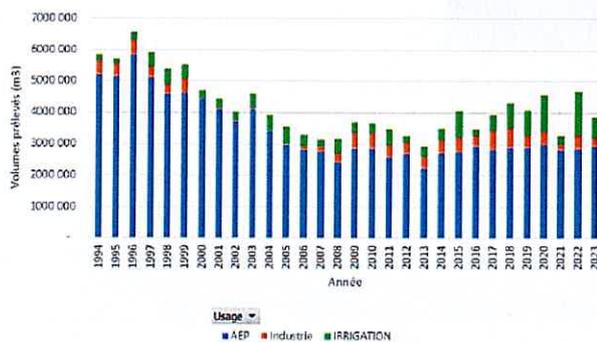
Etude de volume mobilisable

| | |
|-----------------------------|--|
| Date de démarrage | Janvier 2024 |
| Dispositions du SAGE | 70 : Améliorer la connaissance des prélèvements dans la ressource en eau et des usages 71 : Améliorer la connaissance sur la relation nappe/rivière |
| Actions du CTEC | AEP1 |
| Résumé du projet | Acquérir des connaissances sur les nappes phréatiques locales et leur recharge afin de sécuriser la ressource et raisonner les usages |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la recharge des nappes présentes et en faire une analyse statistique selon plusieurs méthodes - Caractériser la ressource par des indicateurs hydrologiques, climatiques et hydrogéologiques - Mettre en regard les prélèvements avec la recharge et les indicateurs, en période de basses eaux - Etablir, en identifiant des années particulières, une gamme de volumes mobilisables annuels |
| Localisation | Ensemble du bassin versant |

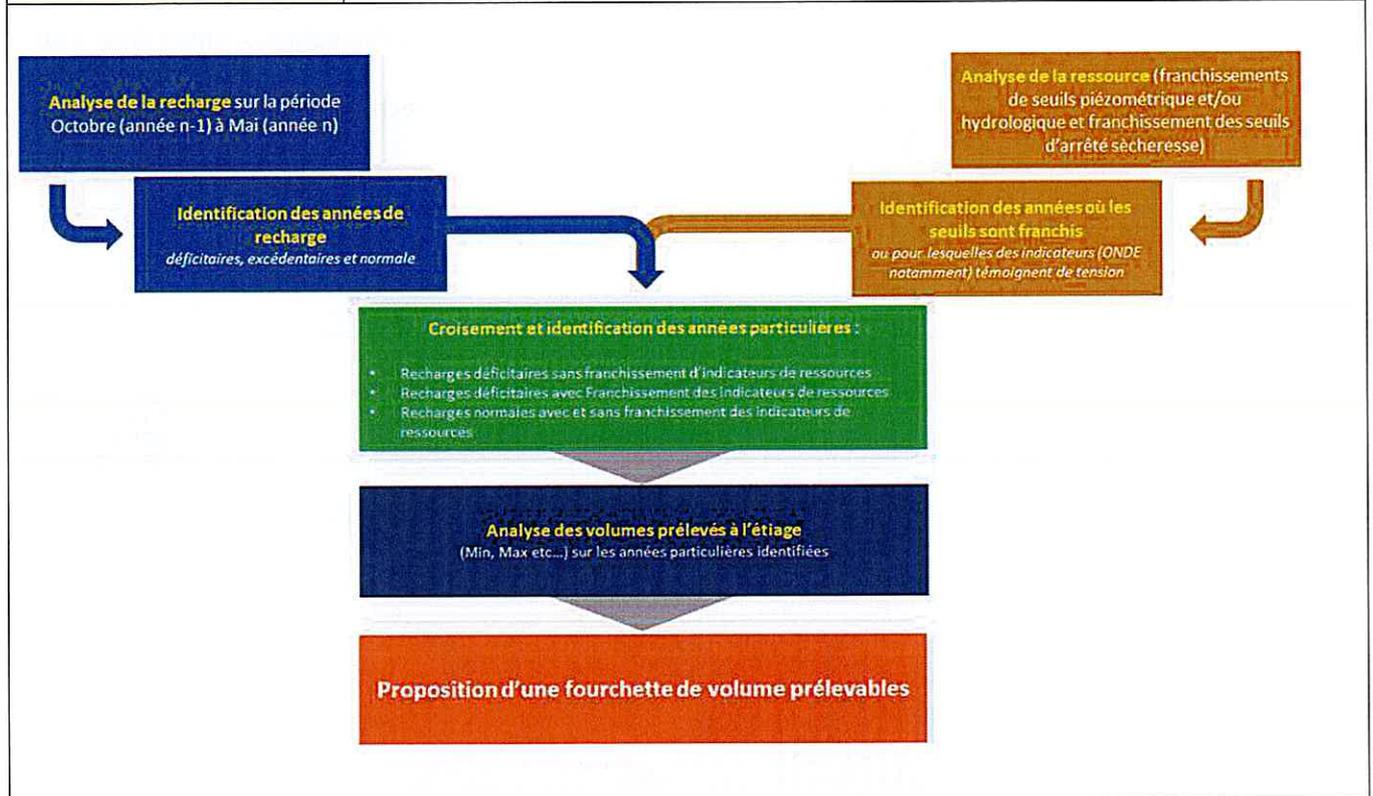
Illustrations

Répartition des prélèvements selon l'usage

Evolution des prélèvements annuels en eau souterraine

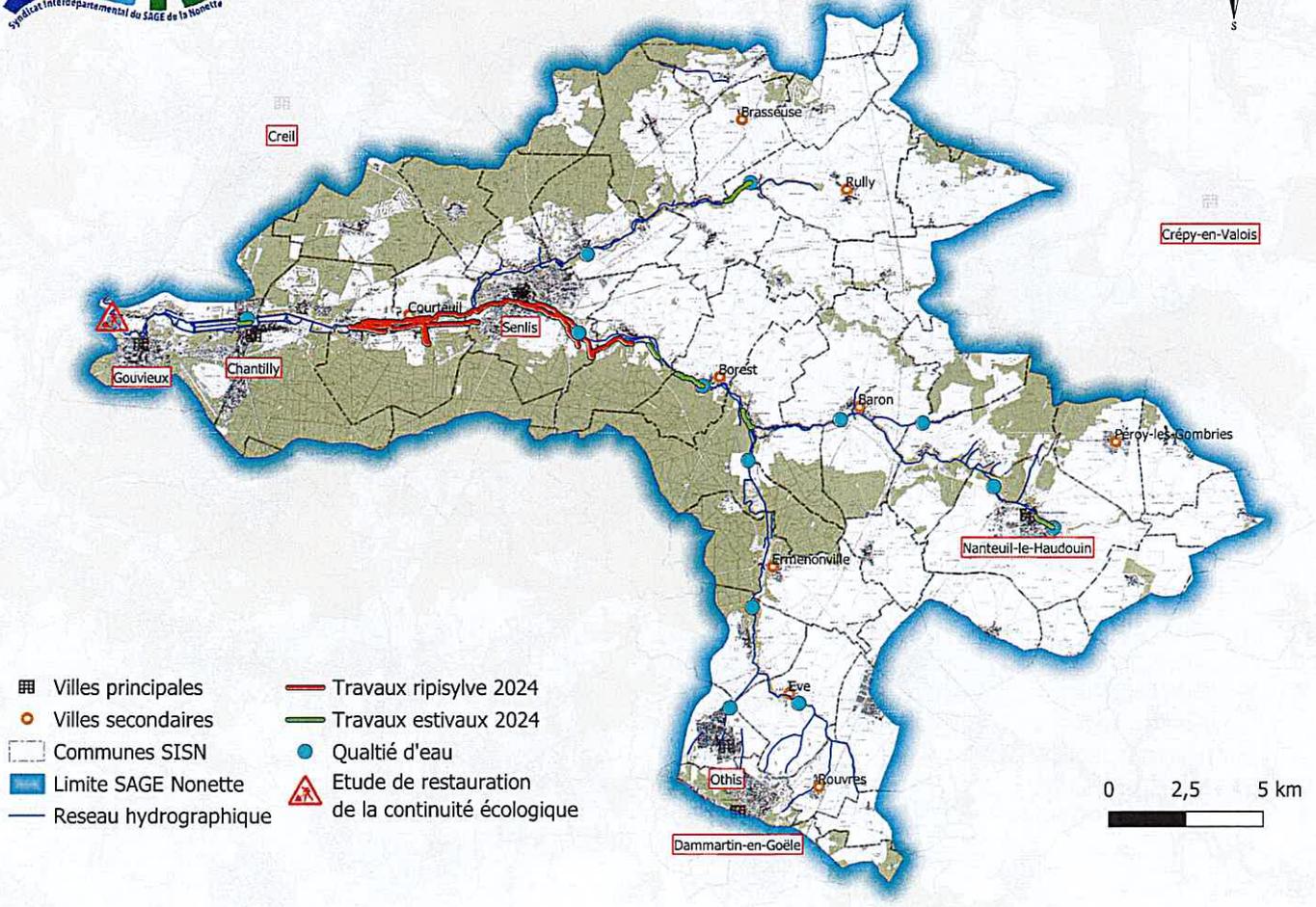




| | |
|---|--|
| <p>Bilan 2024</p> | <p>La phase 2 s'est déroulée en 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des prélèvements : l'AESN et les principaux usagers ont été consultés afin d'obtenir les données de prélèvements - Calculs de la recharge de la nappe : 3 modèles ont été comparés afin de sélectionner la méthode la plus fiable. Un estimatif du volume de recharge hivernal a été calculé selon la pluviométrie annuelle. Cette recharge va du simple au double en fonction de la météorologie. <p>Participation à la rédaction du cahier des charges de l'étude globale du conseil départemental de l'Oise</p> |
|  <p>The flowchart illustrates the methodology for Phase 2. It begins with 'Analyse de la recharge sur la période Octobre (année n-1) à Mai (année n)' (blue box), which leads to 'Identification des années de recharge déficitaires, excédentaires et normale' (blue box). Simultaneously, 'Analyse de la ressource (franchissements de seuils piézométrique et/ou hydrologique et franchissement des seuils d'arrêt sécheresse)' (orange box) leads to 'Identification des années où les seuils sont franchis ou pour lesquelles des indicateurs (ONDE notamment) témoignent de tension' (orange box). Both identification steps feed into 'Croisement et identification des années particulières' (green box), which lists: 'Recharges déficitaires sans franchissement d'indicateurs de ressources', 'Recharges déficitaires avec Franchissement des Indicateurs de ressources', and 'Recharges normales avec et sans franchissement des indicateurs de ressources'. This leads to 'Analyse des volumes prélevés à l'étiage (Min, Max etc...) sur les années particulières identifiées' (dark blue box), which finally results in 'Proposition d'une fourchette de volume prélevables' (orange box).</p> | |
| <p>Suite des projets</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de restitution de phase à prévoir en début d'année avec les usagers - Lancement de la phase 3 : analyse de l'impact des volumes prélevés - Phase 4 : proposition d'une fourchette de volume mobilisable et restitution - Croisement des données avec l'étude global du département |
| <p>Actions connexes d'implication du public / des élus</p> | <p>Lancement de l'étude en Commission Locale de l'Eau, mobilisation des usagers principaux afin de les impliquer et de mener l'étude en concertation afin de prendre en compte leurs enjeux</p> |
| <p>Nombre de personnes touchées</p> | <p>Réunions de CLE : 50 élus et acteurs du territoire Usagers : 20 irrigants et acteurs du territoire</p> |
| <p>Lien avec le changement climatique</p> | <p>Anticiper la baisse des niveaux des nappes phréatiques, s'assurer d'un approvisionnement quantitatif en prenant en compte les impacts du changements climatiques</p> |



Carte des actions réalisées sur la rivière

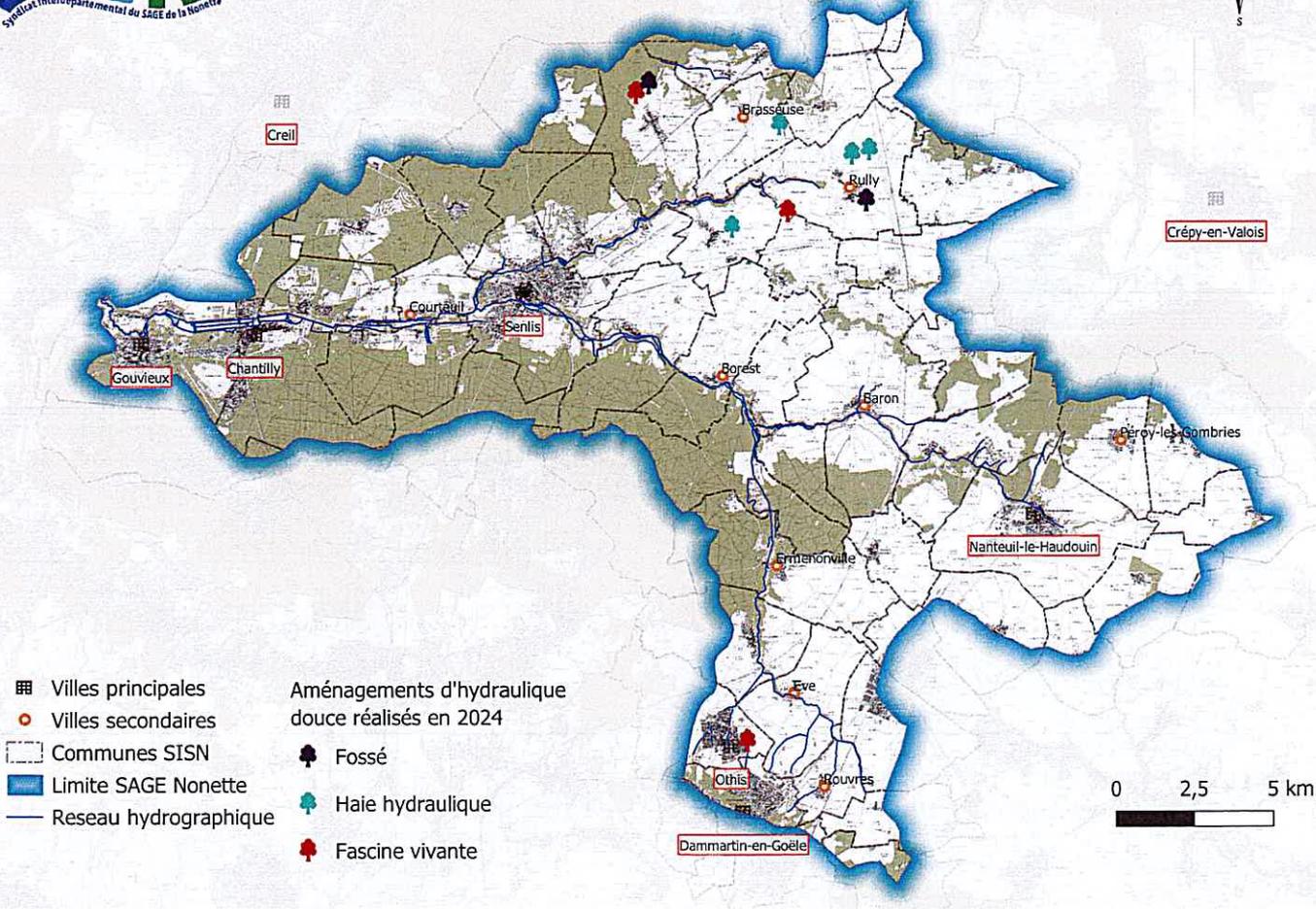
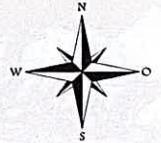


- Villes principales
- Villes secondaires
- Communes SISN
- Limite SAGE Nonette
- Réseau hydrographique
- Travaux ripisylve 2024
- Travaux estivaux 2024
- Qualité d'eau
- Etude de restauration de la continuité écologique

0 2,5 5 km

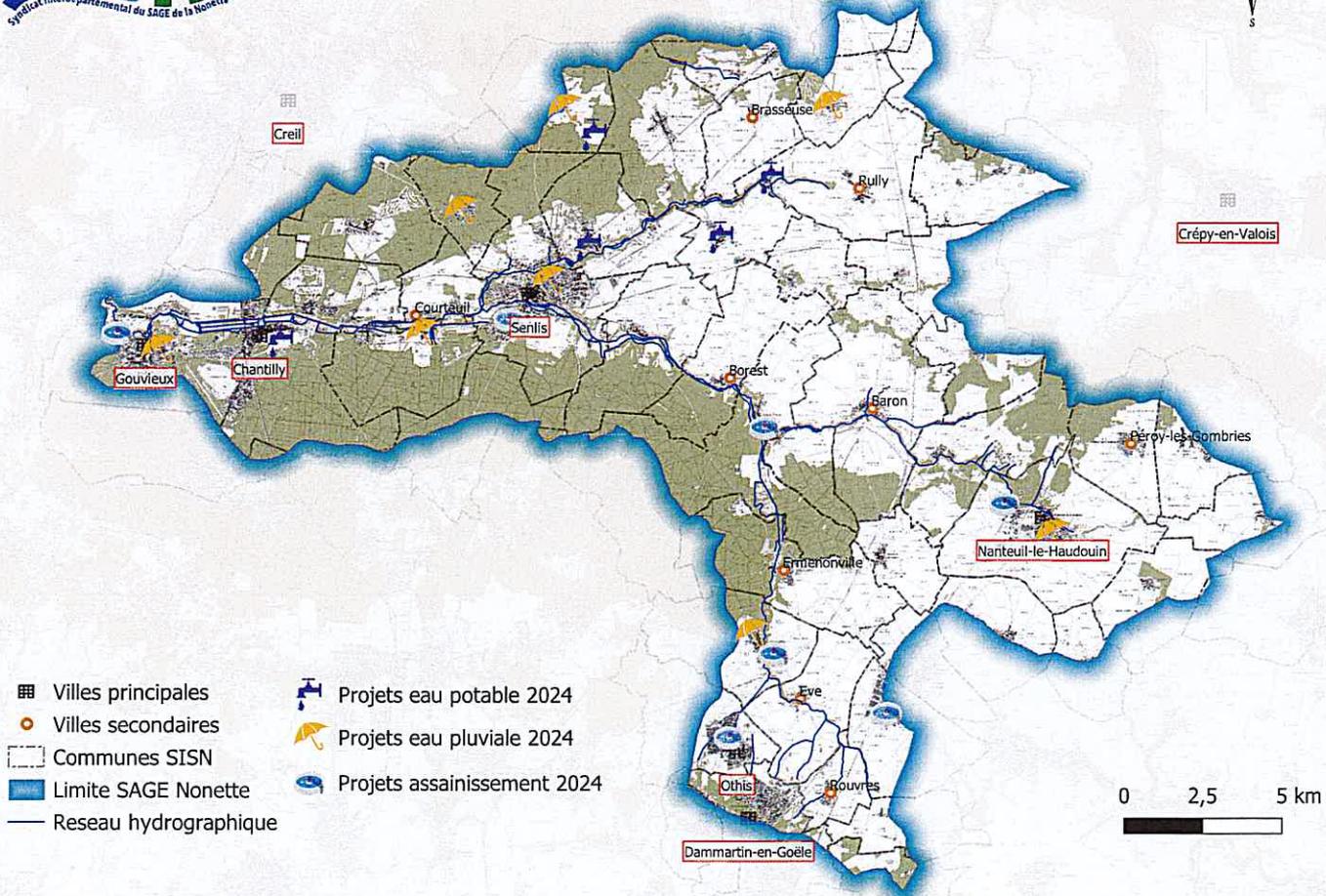
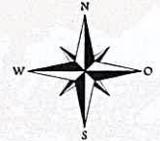


Carte des actions ruissellement réalisées sur le bassin versant

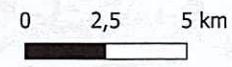




Carte des projets "eau" suivis sur le bassin versant



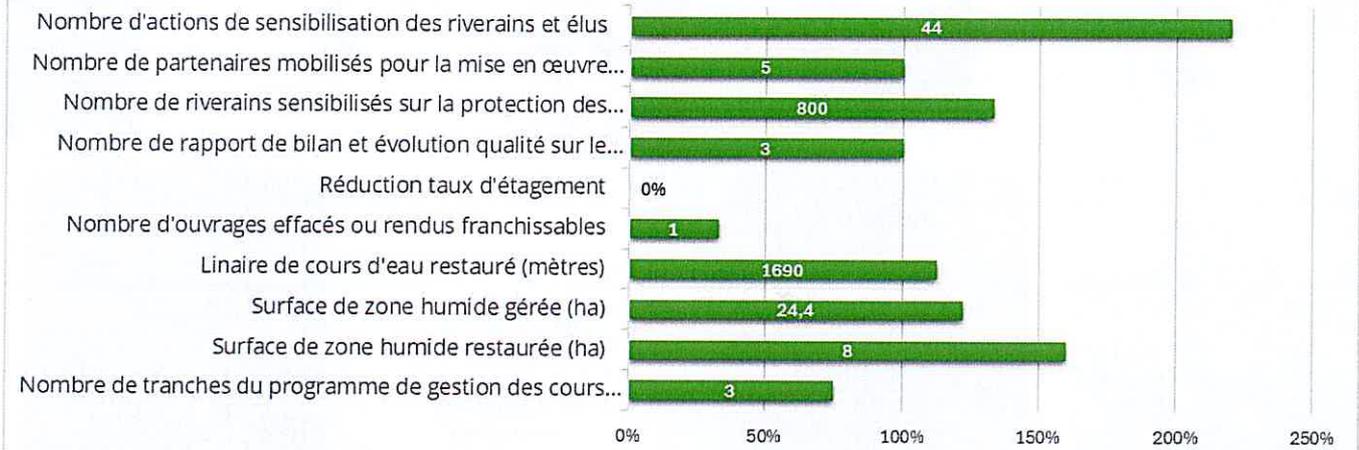
- ▣ Villes principales
- Villes secondaires
- ▭ Communes SISN
- ▬ Limite SAGE Nonette
- Réseau hydrographique
- 🚰 Projets eau potable 2024
- ☔ Projets eau pluviale 2024
- 🗑️ Projets assainissement 2024



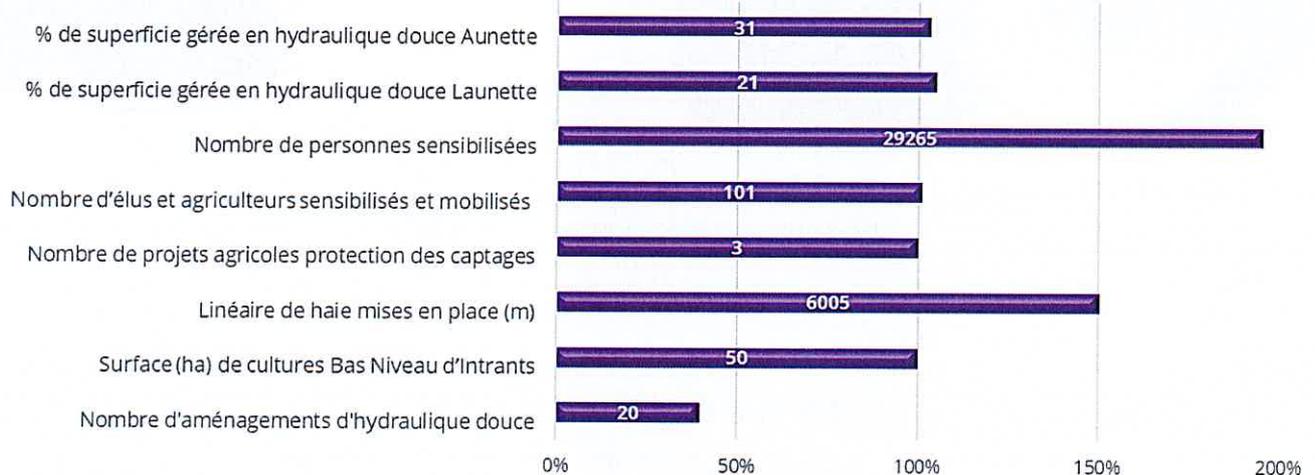
Bilan des actions du Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette 2024

Avancement des indicateurs 2024

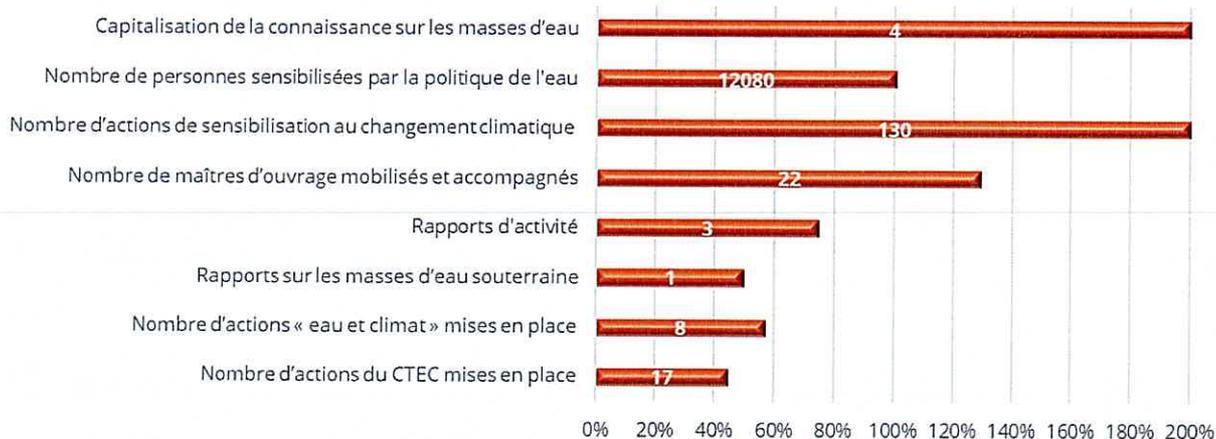
Avancement des actions milieux aquatiques



Avancement actions bassin versant 2024



Avancement animation CTEC



Chiffres clés 2024



Milieux aquatiques

- **23,7 km** de cours d'eau entretenus
- **1 750 m²** de surface de plantes exotiques envahissantes traitées
- **14 stations** de suivi de la qualité des eaux
 - Étude de restauration de la **continuité** écologique à Gouvieux

Lutte contre le ruissellement

- **3,5 km** de haies, noues et fascines créés sur les bassins versants de la Launette et de l'Aunette
 - Étude de ruissellement sur les **230 km²** du bassin versant de la Nonette
 - Pluviométrie moyenne en 2024 : **858,5 mm (+38 %** par rapport à la moyenne depuis 2019).

Sensibilisation Formation

- **38 actions** de sensibilisation et formations
- **4700 personnes** sensibilisés
 - **354 élèves** sensibilisés
- **630 participants** à la Semaine de l'Eau
- **500 lecteurs/mois** de la newsletter

Gestion durable de l'eau

- Étude sur les prélèvements et **nappes** phréatiques
- Projet de réutilisation des eaux usées traitées (**REUT**) avec France Galop et les golfs de la région.
- Diagnostics et mise à niveau de **6 stations** d'épuration
- Projet de création de **filiales agricoles** bas niveau d'intrants.

Nous contacter :

Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette

17 bis rue Guilleminot
60500 Chantilly

administration@sisn.fr

03 44 32 99 80

Facebook : Syndicat de la Nonette

Toutes les informations en ligne sur :

www.sisn.fr